

# LE CARNET ARCTIQUE

CROISIÈRES ÉTÉ 2014



COMPAGNIE DU PONANT  
YACHTING DE CROISIÈRE



PHOTO

# Rêves Arctiques

À la Compagnie du Ponant, lorsque nous évoquons nos croisières, nous parlons plus volontiers d'Expériences. Car c'est bien de cela dont il s'agit : bien plus qu'un voyage, une croisière en Arctique se révèle être la promesse d'une destination d'Exception, à la rencontre d'une autre Terre...

À bord de L'AUSTRAL et du BORÉAL, nous vous invitons à partir, loin des routes fréquentées, dans le sillage de ces Explorateurs qui firent rêver tant de voyageurs. Si le Passage du Nord-Ouest se transforme en majestueux désert blanc l'Hiver ; pendant un court Été, la fonte de la banquise vous permet d'accéder aux paysages grandioses du Grand Nord et d'emprunter une Route Maritime de légende, tant de fois convoitée... Amoureux des grands espaces, esprit méditatif ou âme d'aventurier, venez découvrir ces contrées reculées où les masses de glace irisée des icebergs s'imposent dans un silence ouaté, où le peuple Inuit vit encore au rythme de ses traditions, de sa culture et de son art.

À la lisière du Cercle Polaire Arctique, entre vastes glaciers et fjords vertigineux, entre paysages sauvages et volcans endormis, nous vous proposons d'accéder par la Mer aux trésors de la Terre et de naviguer de l'Islande au Spitzberg, du Groenland à la Mer de Baffin, avant de découvrir la Mer Blanche, aux frontières du Grand Nord Russe, sur fond de taïga boréale.

Destinations extrêmes et confort d'exception, nous vous proposons de goûter l'Expédition 5 étoiles telle que nous la concevons : une atmosphère chaleureuse, une subtile alliance d'élégance et d'authenticité ; l'aventure raffinée aux confins de ce bouleversant royaume de glace. C'est cette conception unique de la croisière que nous souhaitons continuer à partager avec vous, chers passagers, à travers cette nouvelle saison Arctique 2014.

*Aimer ces lieux, ces paysages, c'est repousser les limites et rêver d'absolu...*

*A très bientôt à bord,*



# SOMMAIRE

SPÉCIALISTE DES PÔLES.....	06
GUIDES NATURALISTES .....	08
FAUNE EN ARCTIQUE .....	10
RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT .....	12
EXPÉDITION 5 ÉTOILES .....	14
CARTE CIRCUMPOLAIRE .....	16
LA MER BLANCHE .....	18
LE SPITZBERG & L'ISLANDE.....	22



LE GROENLAND & LE CANADA ARCTIQUE.....	28
LE PASSAGE DU NORD-OUEST .....	34
LE KAMTCHATKA & LES KOURILES .....	38
L'AUSTRAL & LE BORÉAL.....	42
VIE À BORD .....	44
PLANS CABINES & PONTS.....	46
FORMALITÉS & ASSURANCE .....	48
CAHIER DES PRIX.....	50

# SPÉCIALISTE DES PÔLES

**F**orte de son expérience, la Compagnie du Ponant a su se positionner comme un véritable Spécialiste des Pôles. Elle est aujourd'hui le seul armateur français à posséder 3 navires proposant des croisières polaires.

## UNE EXPÉRIENCE ET UN PROFESSIONALISME RECONNUS

Pour sa 11<sup>ème</sup> saison en Arctique, la Compagnie du Ponant vous propose un choix de croisières uniques, une fascinante expérience au-delà du cercle Polaire. Nos deux navires, L'AUSSTRAL et LE BORÉAL vous emmènent aux confins des frontières du Grand Nord. Grâce à leur taille adaptée et leur haute technicité, ils vous permettent d'accéder à des sites d'exception, offrant un confort 5 étoiles unique dans ces zones extrêmes.

Un privilège qui donne à nos expéditions un parfum d'exclusivité.

## UNE ÉQUIPE SPÉCIALISTE DES PÔLES

Vous embarquez accompagnés de véritables professionnels de l'Arctique. Nos Commandants, tout d'abord, véritables spécialistes des glaces, experts en navigation extrême, tous ayant une longue expérience au sein de la Compagnie. Nos Naturalistes ensuite, Géologues, Guides et Conférenciers, sauront vous faire partager leur expérience. Équipés de Zodiac® parfaitement sûrs et stables, nous vous proposons des sorties par petits groupes permettant ainsi une proximité privilégiée avec l'environnement naturel.



## UNE VIGILANCE RESPONSABLE

Assurer la sécurité de nos passagers est depuis toujours notre priorité et la préoccupation permanente de nos Commandants. Nos deux navires, classés Glace, répondent à des critères internationaux très précis et sont à la pointe de la technologie en termes d'équipements de sécurité :

- Double Sonar : permet de visualiser en 3D les fonds marins pour approcher au plus près, en toute sécurité, les côtes de la banquise.
- GMDSS : Système d'urgence de communication par radio.
- Zodiac® tracker : chaque zodiac® est équipé d'une balise permettant d'en suivre la progression par satellite.
- Une station météorologique par satellite : mise à jour en temps réel, elle permet d'optimiser au mieux les itinéraires de navigation, pour le plus grand confort de nos passagers.

---

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter  
notre site Ponant Spécialiste des Pôles  
[www.ponantpoles.com](http://www.ponantpoles.com)

---



# VOS GUIDES NATURALISTES\*

Naturalistes, géologues, conférenciers et guides expérimentés : notre équipe de professionnels reconnus seront des compagnons idéaux pour partir à la découverte de ce territoire fascinant.

## **Nicolas DUBREUIL - Chef d'Expédition**

Tombé amoureux des destinations arctiques, au point de travailler sur une thèse d'ethnologie consacrée à la région, les étendues polaires n'ont plus de secret pour ce Chef d'Expédition. Fort de son expérience, il collabore avec la Compagnie du Ponant depuis 9 ans, en participant à l'élaboration des routes de navigation avec le Commandant. C'est pour lui un pur bonheur de partager ses souvenirs et son savoir.

*« Sublime île de Grimsey, où j'organisais un débarquement, j'entends encore les cris du million de Sternes Arctiques rassemblées dans la brume... ».*

## **Didier DROUET - Chef d'Expédition**

En 1985, Didier DROUET accompagne une expédition Arctique dont l'objectif est de traverser la calotte polaire groenlandaise. Sa connaissance de l'environnement dans des conditions extrêmes lui ouvre les portes du ministère de l'Outre-Mer. Désireux de faire partager ses connaissances et sa passion des régions polaires, il se spécialise dans les croisières au Groenland et au Spitzberg, en tant que naturaliste et conférencier. Au cours de votre croisière, il accompagne de petits groupes en Zodiac®, au cœur de territoires à la fois sauvages et fascinants.



### **Alain BIDART**

Passionné par les terres et les animaux polaires, Alain est un collaborateur de la Fondation Polaire Internationale. Dans le cadre de projets éducatifs, il part en Antarctique, passant 2 mois sous tente sur la calotte avec une équipe d'alpinistes, ainsi qu'un mois sur un brise-glace pour la première observation d'une éclipse totale de soleil dans l'Océan Austral. Il est maintenant guide naturaliste et conférencier sur nos croisières.

*« Un matin, au cours de notre navigation en direction des deux Diomèdes, à bord de L'AUSTRAL : quelle joie de remonter seul le groupe d'Otaries allant et revenant de la mer pour se retrouver au cœur de l'amphithéâtre naturel où elles siègent par centaines » !*

### **Sophie FAVROLT**

Historienne de l'Art et conférencière agréée par le Ministère du Tourisme, Sophie s'est intéressée au phénomène Viking, ce qui l'a conduite vers les pays du Grand Nord (Norvège, Islande, Groenland) et ceux de la Mer Baltique. Son goût des destinations extrêmes l'entraîne depuis 4 ans à accompagner nos croisières.

*« Ce qui me touche en Arctique, c'est le sentiment que l'Histoire y est aussi préservée que la Nature. Ce que nous y voyons, c'est à l'identique, ce que les découvreurs du XIX<sup>ème</sup> siècle ont contemplé ».*

### **Raphaël SANÉ**

Guide naturaliste depuis l'âge de 15 ans, passionné par la Nature, Raphaël est diplômé en Hydrobiologie. Après avoir travaillé pour des Associations Naturalistes et participé à plusieurs expéditions, il est désormais guide-conférencier sur nos navires. Ce sera, cette année, sa 8<sup>ème</sup> saison à bord de nos navires en terres polaires.

*« Je reste profondément marqué par une rencontre avec un iceberg proprement gigantesque, un monstre de glace si imposant qu'il ne fallut pas moins de 2 h au BORÉAL pour en faire le tour » !*

### **José SARICA**

Depuis son plus jeune âge, la protection de la Nature est une véritable vocation pour José. Il a suivi une formation de zoothérapie au Québec, puis a étudié les Bélugas du Saint-Laurent. Passionné par les mammifères marins, il publie de nombreux articles dans des revues scientifiques internationales. Il est guide naturaliste spécialisé en cétologie sur nos croisières polaires depuis 2009.

*« Aujourd'hui encore, l'émotion me gagne lorsque je repense à l'immense nageoire de cette Baleine franche dressée à deux pas de notre Zodiac® et battant doucement l'air comme pour me saluer... ».*

*\*Liste non exhaustive. Sous réserve de disponibilité.*

# LA FAUNE EN ARCTIQUE



## LE BELUGA - Mer Blanche

Dans les eaux froides et profondes de la région Arctique et de la Mer Blanche, partez pour une rencontre insolite avec l'indolent béluga, dont le nom russe « beloye » signifie blanc. Avec ses 5 m de long, cet animal sociable est à la fois plus grand que ses cousins les dauphins et plus petit qu'une baleine. Sa silhouette fantomatique, sa couleur immaculée, ainsi que son museau très court font du béluga un cétacé unique. Mammifère pacifique, il se déplace paresseusement en groupe de 20 spécimens, en mouvements doucement ondulés et aime flâner à la surface de l'eau. Pour mieux s'orienter dans les canaux de glace immergés qui forment un véritable labyrinthe, « le dauphin blanc sans aile » (de son nom Inuit), dispose d'un des sonars les plus sophistiqués de tous les cétacés.

## L'OURS POLAIRE - Spitzberg

Quelques centaines de grammes, c'est le poids du Seigneur de la banquise à sa naissance. Symbole de la puissance et de la fragilité du Grand Nord, l'ours polaire fascine par son pelage immaculé, son élégance tranquille et son air mystérieux. Pouvant atteindre 800 kg, le mâle, plutôt solitaire, n'a de cesse d'arpenter la banquise du Cercle Polaire Arctique en quête du lieu idéal (chasse & pêche). Excellent nageur, l'ours polaire possède des pattes palmées lui permettant de mieux s'aventurer en eau profonde et une fourrure aux poils adaptés aux excursions sous-marines. Très particulier, il est le seul ours à ne pas hiverner, à l'exception des femelles partant à la recherche de l'endroit propice à une naissance. « Si tu sais ce que va faire l'ours, tu en sais plus que lui... » Citation Inuit.



## LE RENARD POLAIRE - Groenland

Animal peu farouche vivant dans la neige et dans la Toundra du Groenland, de l'Islande ou du Spitzberg, il s'adapte comme un caméléon à son environnement glacé. Pelage blanc l'Hiver, il creuse des terriers dans le sol gelé pour se protéger du froid et nourrir sa famille. Il suit volontiers les traces de l'ours polaire sur la banquise pour profiter de sa force et de sa protection. Pelage grisé l'Été, mobile et actif, il aime vagabonder dans la Toundra verdoyante, à la recherche de nourriture pour préparer l'Hiver. Une légende scandinave raconte que le renard polaire apporterait l'Aurore Boréale, phénomène lumineux des nuits polaires. En finnois ancien, Aurore Boréale signifie « le feu du renard ».



## LA LOUTRE DE MER - Kamtchatka - Kouriles

Animal au corps longiligne et profilé, à la fourrure brune, la loutre de mer est le plus petit mammifère marin du monde. Cet animal curieux a élu domicile dans les régions côtières du Kamtchatka et des Kouriles. Parfaitement adapté au milieu marin, le charmant rongeur est aussi la seule loutre pouvant passer plusieurs mois en mer sans revenir à terre, s'abritant au cœur des récifs. Si la loutre de mer préfère vivre à proximité du rivage, dans les eaux peu profondes au fond rocheux, ceci tient davantage à son régime alimentaire qu'à sa crainte du grand large. Ce petit carnivore se nourrit quotidiennement de crabes, d'oursins et de poissons. Sous chacune de ses puissantes pattes avant, la loutre de mer peut stocker la nourriture ramassée pendant les plongées ou les pierres qu'elle utilise volontiers comme outils. Vous pourrez les observer se laissant porter doucement sur le dos ou s'enroulant dans les algues géantes, leur évitant ainsi de dériver pendant qu'elles se nourrissent ou durant leur sommeil.



## LE NARVAL - Mer de Baffin

Surnommé également « *Licorne des Mers* », le narval est un cétacé à dents, aux attributs et formes étonnantes. Vivant essentiellement en petits groupes de 10 à 20 spécimens, en Mer de Baffin, les colonies se rassemblent et atteignent facilement des formations de plus de 1 000 individus lors de la recherche des sites d'hivernage. Cette baleine des mers arctiques aux couleurs sombres, réputée pour son agilité, est reconnaissable parmi tous ses congénères, car les mâles sont dotés d'un organe de parade d'une taille impressionnante. Cette longue corne d'ivoire torsadée, ou défense en spirale, peut atteindre 3 m de long, soit la moitié de la longueur du corps de l'animal.



## LES RENNES - Tchoukotka

Cet animal majestueux du Grand Nord, ressemblant à un cerf, possède des bois pouvant mesurer chez certains mâles jusqu'à 1m50 et peser 10 kg. L'Été, des troupeaux de plusieurs centaines d'individus vagabondent à travers les paysages sauvages de la Toundra pour se nourrir de jeunes plantes et de feuilles de saule. Le crin épais de sa robe le protège du froid et des eaux glacées des rivières. Un peuple nomade, les Tchouktches, a réussi à domestiquer cet animal sauvage. Se déplaçant avec leur grande harde, d'un pâturage à l'autre, ces éleveurs de rennes croiseront peut-être votre route.



## LE MORSE - Kamtchatka

Il porte un nom tiré du latin signifiant « qui marche sur les dents », pèse parfois plus d'une tonne et aime s'assoupir le temps d'un bain de soleil. Mais ne vous arrêtez pas à ces quelques caractéristiques, le morse est un mammifère marin à la rapidité et à la dextérité parfois impressionnantes. Animal particulièrement solidaire, il affectionne la vie en collectivité et fait de la communication un art. Ses cris et aboiements se comparent à un chant engagé parcourant les rivages, banquises et autres plateformes de glace sur lesquels il aime à s'attarder. Lors de ses réunions journalières, le maître de cérémonie de ces « Chanteurs de l'Arctique », se place au centre de la colonie, observé par les jeunes qui restent en périphérie.



# RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

---

« La Nature nous offre le plus beau des spectacles.  
La Compagnie du Ponant s'engage à la respecter et à vous placer aux premières loges ».

---



Choix d'itinéraires réfléchis, revêtements limitant la pollution de l'air et de l'eau, sensibilisation de l'équipage et des passagers : tout est fait en mer comme à terre, pour réduire notre impact sur l'environnement. Dès la conception de nos navires, les règles et consignes liées à la préservation de l'environnement sont prises en compte.

Une tradition que LE BORÉAL et L'AUSTRAL perpétuent avec des équipements « verts » tels que :

- Le positionnement dynamique évitant de jeter l'ancre et protégeant ainsi les fonds marins,
- La propulsion électrique silencieuse et économique,
- Les moteurs diesel fonctionnant au MDO (Marine Diesel Oil) beaucoup moins polluant,
- La réduction des émissions de fumées,
- Le traitement des eaux usées et des déchets évitant tout rejet en mer,
- Un système de détection optique et sous-marin permettant d'éviter les collisions de jour comme de nuit avec les cétacés,
- Un éclairage par des ampoules à faible consommation.

LE BORÉAL et L'AUSTRAL disposent du label International « Cleanship », délivré par l'agence de certification Véritas (évaluation indépendante). Adhérente à la Charte Bleue d'Armateurs de France, la Compagnie du Ponant s'engage à adopter un comportement responsable envers l'environnement, respectant l'Écosystème.



# L'EXPÉDITION 5 ÉTOILES

AUTHENTICITÉ & CONFORT GRAND LUXE

## LE RÊVE D'AVENTURE

Les récits de Paul Emile VICTOR, de Jean MALAURIE et de Jean-Louis ETIENNE vous donnent envie de tenter l'aventure ? N'hésitez plus, embarquez à bord de nos navires, LE BORÉAL et L'AUSSTRAL et découvrez les terres extrêmes du Pôle Nord.

Du Spitzberg à l'Islande, du Groenland à la Mer de Baffin jusqu'au mythique Passage du Nord-Ouest tant convoité... Les sorties en Zodiac® vous feront toucher au plus près la grâce naturelle des terres arctiques et approcher une faune et une flore aussi diverses qu'exceptionnelles.

Et pour aller plus loin dans l'aventure, l'accès à la passerelle de commandement vous est facilité sur l'ensemble de nos navires. Vous y serez toujours les bienvenus.



*Soyez les premiers à accéder par la Mer aux trésors de la Terre.*



## L'AVENTURE RAFFINÉE

Quel que soit le choix de votre croisière, vous retrouvez toujours les conditions exceptionnelles de confort, de service et d'élégance qui font la signature de la Compagnie du Ponant. Conçus et étudiés pour les destinations polaires, LE BORÉAL et L'AUSTRAL ont obtenu la Classe Confort 1, leur permettant de naviguer dans les zones les plus extrêmes, en toute sécurité. À bord, vous retrouverez ce qui fait le succès de ces deux sisterships : atmosphère chaleureuse et toujours cette subtile alliance de raffinement et d'authenticité. Une certaine idée du luxe, une façon de vivre la croisière... autrement.



## LA PROMESSE D'UN VOYAGE EXCEPTIONNEL

Avec ses 3 derniers fleurons, la Compagnie du Ponant a su trouver le type de navire idéal répondant aux attentes de ses passagers. En alliant petite capacité, luxe et technologie de pointe, ces navires correspondent parfaitement au concept de Yachting de Croisière, procurant l'incomparable plaisir d'une croisière différente, unique et intimiste, offrant la possibilité d'explorer les zones extrêmes du Grand Nord, dans un cadre design au confort 5 étoiles.

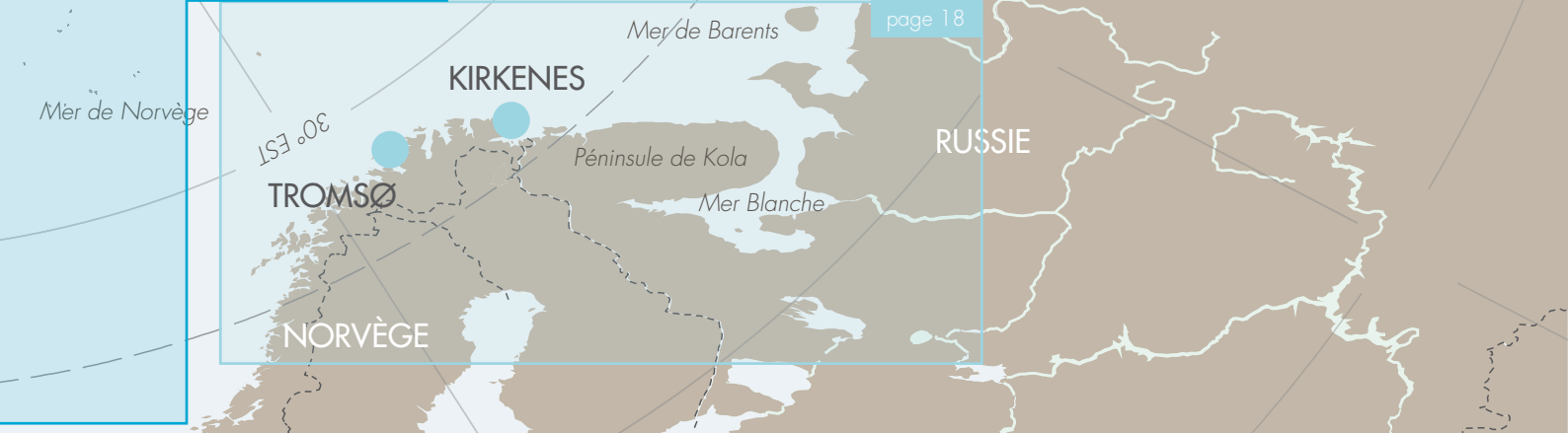
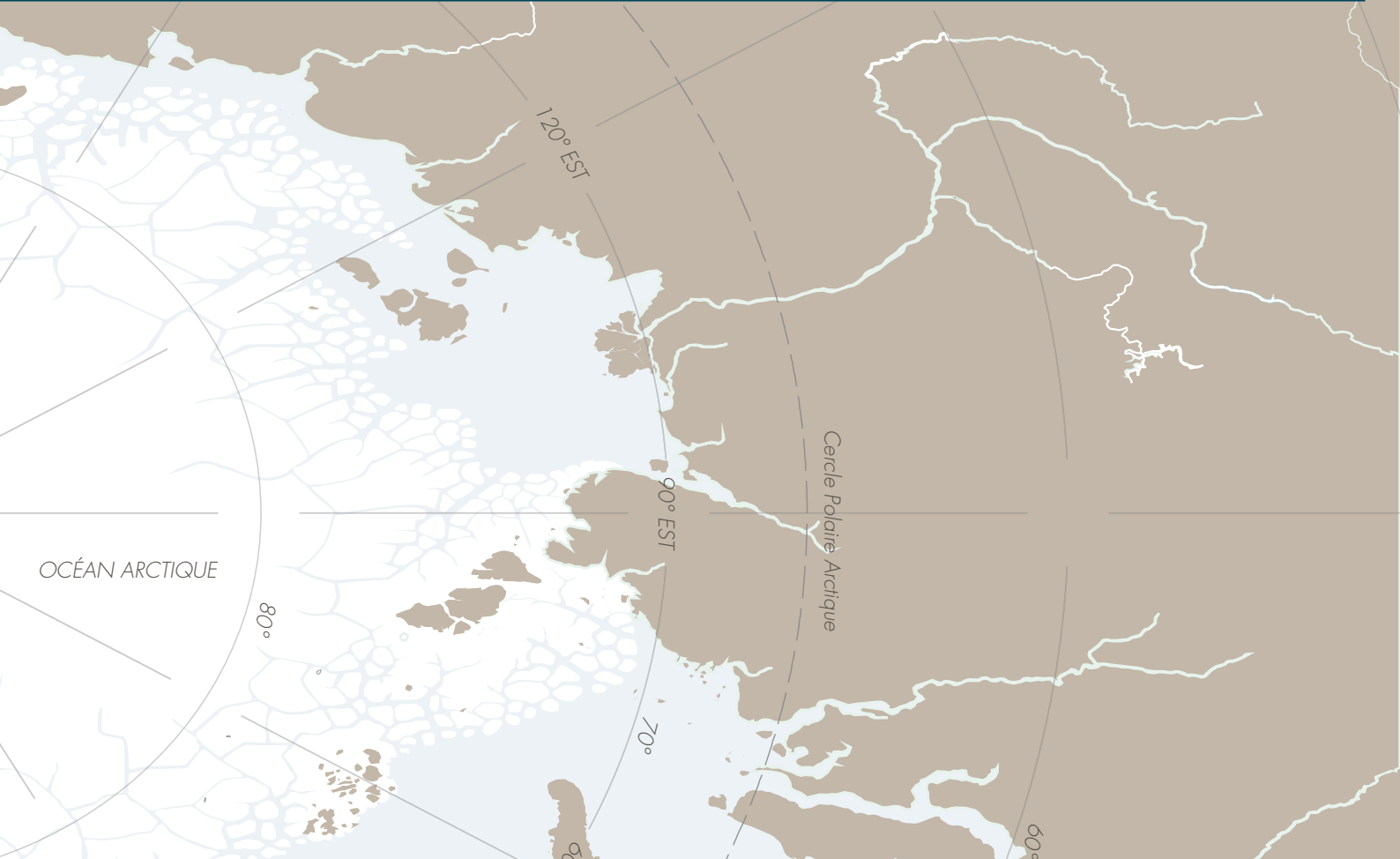


# CARTE CIRCUMPOLAIRE



page 28

page 34





# LA MER BLANCHE

## À LA FRONTIÈRE DU GRAND NORD RUSSE

---



*Ne manquez pas de découvrir ce territoire unique, cette contrée reculée encore interdite aux étrangers jusqu'en 1991, que la Nature vous offre sur fond de taïga boréale, royaume des élans, des morses et des ours bruns.*

Arkhangelsk  
 $\Phi = 64^{\circ} 32.6' N$   
 $G = 04^{\circ} 32.1' E$

---



À la lisière du Cercle Polaire Arctique, entre vastes glaciers et fjords vertigineux aux falaises escarpées, l'extrême Nord de la Norvège vous donne accès à la Péninsule de Kola et aux rivages de la Mer Blanche, en Russie Arctique.

C'est à bord de L'AUSSTRAL que nous vous proposons de découvrir les régions les plus secrètes du Grand Nord Russe, aux portes de Mourmansk, au cœur de l'Archipel des îles Solovetski, réserve naturelle, classée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Telle une langue de terre délicatement posée sur la mer, la Péninsule de Kola offre aux voyageurs un paysage d'une étonnante et austère beauté, faite de toundra, de forêts, de lacs et de rivières. Couvrant presque 100 000 km<sup>2</sup>, cette longue avancée sur la mer connaît deux merveilleux phénomènes naturels : le soleil de minuit de l'Été et les aurores boréales du début de l'Hiver. C'est à cette période qu'une sombre lumière irradie le ciel, mêlant la lueur laiteuse de la lune au scintillement des étoiles, sur fond de paysages enneigés.

C'est au cœur de cette Russie Arctique que la terre couverte à 85% de glace l'Hiver, se dévoile majestueusement au Printemps pour laisser apparaître un horizon d'une clarté saisissante. Lorsque la brume se lève au-dessus de la Mer Blanche, les bulbes argentés des Monastères orthodoxes scintillent sous la lumière du jour.

# CROISIÈRE MER BLANCHE

## À BORD DE L'AUSTRAL

04 JUIN 2014

à partir de 4 137 € (vols et transferts inclus)

voir cahier des prix page 50



## TROMSØ

Cité du grand Nord de la Norvège, ancienne capitale de la pêche à la baleine, entourée d'une nature encore sauvage, Tromsø abrite un patrimoine architectural riche en histoire. Aujourd'hui surnommée le *Paris du Nord*, Tromsø est une cité jeune et vivante qui a su conserver un cachet authentique au cœur des cimes enneigées qui posent le décor de cette région boréale que l'on appelle également : « *Porte du Grand Nord* ». Ne manquez pas le plus bel exemple d'architecture scandinave contemporaine : la Cathédrale Arctique, construite tel un phare face à la ville ancienne. Cet édifice religieux présente des lignes remarquables d'audace, évoquant un grand navire blanc. Son architecture symbolise la puissance du Pack de Glace dans les mers arctiques et comporte une mosaïque de verre très originale.

## LE CAP NORD : « LE TOIT DU MONDE »

Route vers le mythique Cap Nord, vers des paysages polaires et leur nature encore vierge et sauvage. Situé sur l'île de Magerøy, le Cap Nord est le point le plus au Nord de l'Europe Continentale, à 307 mètres au-dessus du niveau de l'Océan Glacial Arctique. Lorsqu'à bord de L'AUSTRAL, vous passez le 71<sup>ème</sup> parallèle, le spectacle de ce morceau de terre, battu par les vagues et le vent est saisissant. Les Samis (autrefois appelés Lapons), considéraient déjà le « *Nordkapp* » comme un lieu bien à part. De Mai à Juillet, lorsque les nuages couvrent l'Océan d'un épais manteau céleste, lorsque le soleil de minuit est au plus bas sur la ligne d'horizon, c'est l'un des endroits les plus magiques sur Terre. Impossible d'aller plus au Nord sur le Continent Européen : vous êtes au bout du monde.



## FAUNE EN MER BLANCHE

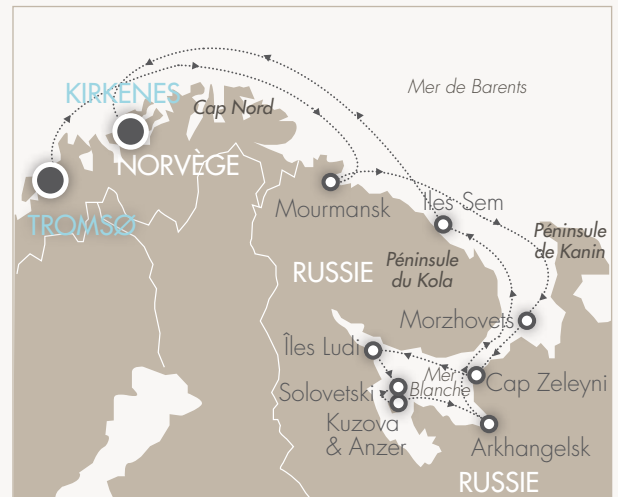
Les eaux profondes de la Mer Blanche abritent une faune marine sauvage et très diverse, notamment le très élégant béluga à la blancheur éclatante, qui vient s'y reproduire ou élever ses petits. Surnommé également *baleine blanche* (beluga en russe signifiant blanc), le Béluga est un cétacé à dents pouvant atteindre 6 m et peser presque une tonne. Vivant essentiellement en petits groupes de 20 à 100 individus, il dispose d'un des sonars les plus sophistiqués de tous les cétacés. En Hiver, lorsqu'il nage sous la banquise, si la glace ne dépasse pas 15 cm d'épaisseur, il la brise à coup de tête pour respirer. Le béluga vocalise beaucoup et produit de nombreux sons. Des baleiniers du XIX<sup>ème</sup> siècle ont autrefois décrit les sons et les sifflements des bélugas qu'ils pouvaient entendre au travers de la coque de leurs voiliers en bois.





## TROMSØ • KIRKENES

L'Austral : 04 JUIN 2014  
12 JOURS / 11 NUITS



### JOUR ITINÉRAIRE

J 1	<b>Tromsø</b> (Norvège) Embarquement de 17.00 à 17.30
J 2	<b>Découverte des fjords et des îles du Cap Nord</b> Passage du Cap Nord (Norvège)
J 3	<b>Mourmansk</b> (Russie)
J 4	<b>Navigation le long de la Péninsule de Kanin</b> Morzhovets (Russie)
J 5	<b>Village Pomor / Cap Zeleyni</b> (Russie)
J 6	<b>Îles Ludi</b> (Russie)
J 7	<b>Archipel Solovetski / îles Solovetski</b> (Russie)
J 8	<b>Archipel Solovetski / îles Kuzova et Anzer</b> (Russie)
J 9	<b>Arkhangelsk</b> (Russie)
J 10	<b>Péninsule de Kola</b> (Russie)
J 11	<b>Îles Sem</b> (Russie) Navigation en Mer de Barents
J 12	<b>Kirkenes</b> (Norvège) Débarquement

## ILES SOLOVETSKI

Nichée au Nord-Ouest de la Russie dans la Baie d'Onega, l'Archipel des îles Solovetski est une réserve naturelle protégée, datant de plus de 4 000 ans, inscrite au Patrimoine Mondial de l'UNESCO depuis 1992. Enveloppées des plus belles légendes antiques, les îles Solovetski dévoilent un horizon d'une beauté et d'une clarté saisissantes. Lorsque la brume se lève au-dessus de la Mer Blanche, les bulbes du Monastère de Solovki scintillent, argentés, sous la lumière diffuse du jour, disputant l'espace aux tourelles fortifiées. Erigé au XVI<sup>ème</sup> siècle par quelques religieux contemplatifs, cet édifice médiéval est cerné de hauts murs d'enceinte, rappelant l'imposante silhouette du Kremlin à Moscou. Magnifique récit de lumières du Nord, lorsque les nuits blanches du mois de Juin enveloppent la citadelle de mille feux, le soleil d'Été surgit, baignant d'or la massive forteresse monastique : spectacle parfait... et diabolique, car il fut en effet le plus beau et le plus terrible des goulags staliniens.



## LES FJORDS DU NORD

Inspirez, expirez... découvrir les fjords du Nord, c'est plonger dans un monde où l'eau s'insinue de toute part, là où la terre doit se faire mince et belle pour garder droit d'asile. Dans la région du Trøms, seules les terres du Svalbard vous séparent encore du Pôle Nord. C'est ici, dans ce comté qui occupe une position centrale, que durant 2 mois de l'année, le soleil ne se couche jamais. Dans le sillage de Francesco NEGRI, premier homme à avoir navigué dans cette région reculée de Scandinavie, partez pour un voyage vers des fjords aux noms étranges, des canyons sinueux et des cascades limpides... Dans son célèbre journal de bord « Voyage Septentrional », le navigateur y décrivait une rencontre insolite avec un monstre marin issu du folklore norvégien, le Kraken. Ne manquez pas un voyage unique au cœur d'une nature intacte qui a suscité l'imaginaire de tant de voyageurs.

## ARKHANGELSK

La ville d'Arkhangelsk a des origines lointaines, liées tant à l'histoire polaire russe qu'à la religion fervente orthodoxe. La construction de la cité fut ordonnée en 1584 par le Tsar Ivan le Terrible, désireux d'établir des liens commerciaux avec l'Angleterre. Ce qui n'était qu'un petit village de pêcheurs, devint alors le premier et l'unique port installé sur la Mer Blanche. De nombreux textiles luxueux, comme le satin et le velours, furent importés tandis que lin, chanvre, cire et bois quittaient les rives de la Dvina pour l'Europe. C'est également depuis Arkhangelsk que partirent les premières expéditions polaires au XVI<sup>ème</sup> siècle, conduites par les colons Pomors de l'Arctique, qui à bord de leurs voiliers voyageaient en mer froide vers la Sibérie Orientale et le Spitzberg. Arkhangelsk est aujourd'hui sillonnée de larges avenues, parfois interrompues par de surprenantes enclaves de maisons de bois très anciennes.



# LE SPITZBERG & L'ISLANDE

## LA GLACE ET LE FEU

---

Longyearbyen

$\Phi = 78^{\circ} 13' N$

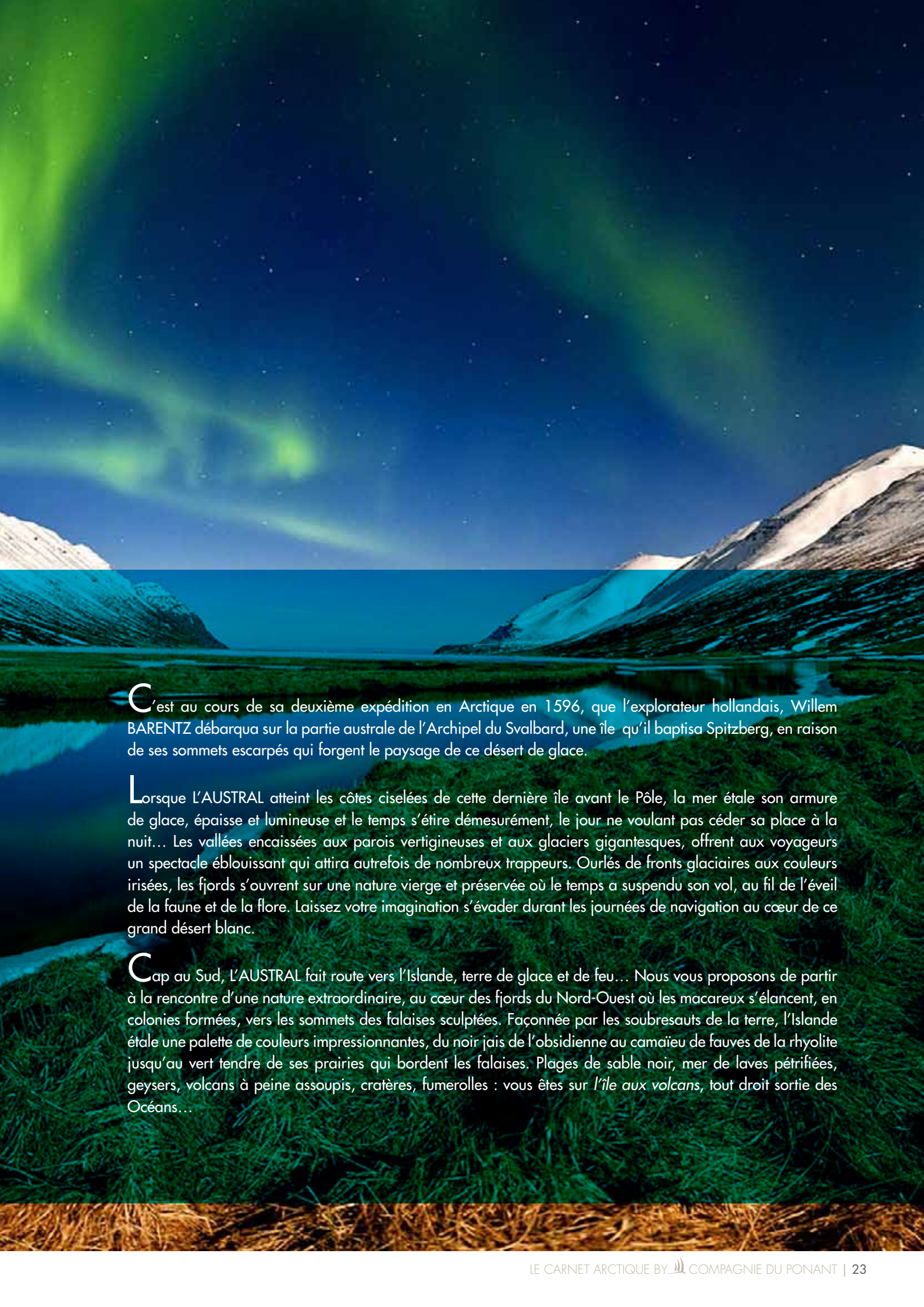
$G = 15^{\circ} 38' E$



*« Les icebergs taillés par le vent et les vagues, sculptés par le froid et vernissés par la lumière, accrochent le regard. Les masses glacées évoluent au gré de la lumière et épousent toutes les variations chromatiques : les couleurs de l'arc-en-ciel s'y essaient avec bonheur... ».*

*Michel ONFRAY - (Esthétique du Pôle Nord).*

---



C'est au cours de sa deuxième expédition en Arctique en 1596, que l'explorateur hollandais, Willem BARENTZ débarqua sur la partie australe de l'Archipel du Svalbard, une île qu'il baptisa Spitzberg, en raison de ses sommets escarpés qui forgent le paysage de ce désert de glace.

Lorsque L'AUSTRAL atteint les côtes ciselées de cette dernière île avant le Pôle, la mer étale son armure de glace, épaisse et lumineuse et le temps s'étire démesurément, le jour ne voulant pas céder sa place à la nuit... Les vallées encaissées aux parois vertigineuses et aux glaciers gigantesques, offrent aux voyageurs un spectacle éblouissant qui attira autrefois de nombreux trappeurs. Ourlés de fronts glaciaires aux couleurs irisées, les fjords s'ouvrent sur une nature vierge et préservée où le temps a suspendu son vol, au fil de l'éveil de la faune et de la flore. Laissez votre imagination s'évader durant les journées de navigation au cœur de ce grand désert blanc.

Cap au Sud, L'AUSTRAL fait route vers l'Islande, terre de glace et de feu... Nous vous proposons de partir à la rencontre d'une nature extraordinaire, au cœur des fjords du Nord-Ouest où les macareux s'élancent, en colonies formées, vers les sommets des falaises sculptées. Façonnée par les soubresauts de la terre, l'Islande étale une palette de couleurs impressionnantes, du noir jais de l'obsidienne au camaïeu de fauves de la rhyolite jusqu'au vert tendre de ses prairies qui bordent les falaises. Plages de sable noir, mer de laves pétrifiées, geysers, volcans à peine assoupis, cratères, fumerolles : vous êtes sur *l'île aux volcans*, tout droit sortie des Océans...

# CROISIÈRES SPITZBERG

## À BORD DE L'AUSTRAL

15 JUIN 2014  
à partir de 3 555 € (vols et transferts inclus)

voir cahier des prix page 50

## À BORD DE L'AUSTRAL

22 JUIN 2014  
à partir de 4 647 € (vol aller et transfert inclus)

voir cahier des prix page 50



## NAVIGATION AU SUD DU SPITZBERG

L'Archipel du Svalbard possède une histoire d'une densité exceptionnelle. Des baleiniers du XVII<sup>ème</sup> siècle, aux trappeurs aventuriers, des chasseurs d'ours aux chercheurs d'or, des conquérants du Pôle aux voyageurs que vous êtes, la navigation de L'AUSTRAL vous fera approcher une nature teintée de couleurs polaires. Icebergs, calottes glaciaires, banquise, un univers fascinant couvert à plus de 55% de glaciers qui s'abîment en mer en fronts déchiquetés. Les journées de navigation seront ponctuées d'étapes insolites : des sorties en Zodiac® aux lueurs du petit jour pour tenter d'approcher le seigneur de la banquise, le solitaire Ours blanc. C'est ainsi que 8 jours durant, à travers une très belle navigation, de fjord en fjord, de glacier en glacier, vous découvrirez le monde polaire dans toute sa diversité, si cher au cœur de Jean MALAURIE, géographe français, amoureux des terres extrêmes.

## HUSAVIK

Charmant petit port de pêche, Husavik se tourne gracieusement vers la mer du Groenland. Surplombant le front de mer, vous pourrez admirer sa ravissante église, la plus belle d'Islande. Monument typique de bois blanc, au toit vert, elle fut construite au XX<sup>ème</sup> siècle. Perdu au milieu des fjords du Nord islandais, ce petit village est également devenu, en quelques années, la Capitale Européenne de l'observation de nombreux cétacés. Amoureux de la mer, vous aurez peut-être l'occasion unique d'observer le majestueux ballet de dauphins, orques, rorquals ou encore d'imposantes baleines dont les queues bleutées, larges et puissantes, frappent la surface de l'eau... Enfin, non loin du Cercle Polaire Arctique, à Husavik, les nuits d'Été sont magiques : laissez-vous charmer par la féerie du « soleil de minuit », un long crépuscule aux reflets changeants. Ne manquez pas cette étape incontournable de tout voyage en Islande.



## VATNAJOKULL : LE FEU SOUS LA GLACE

Ce voyage à bord de L'AUSTRAL vous mènera au Sud-Est de l'Islande, à Hornafjörður, petit port de pêche avec en toile de fond, une vue imprenable sur le glacier Vatnajökull. Vous partirez vers le Parc National de Vatnajökull, à la rencontre de cet impressionnant *stratovolcan*, le plus vaste glacier d'Europe. De la taille de la Corse, son point culminant se dresse à 2 120 m d'altitude. Silhouette majestueuse, cet imposant glacier renferme un volcan, nommé Grimsvötn. Dominant le Parc National et la beauté de ses colonnes de basalte, découvrez un site somptueux où, au cœur des terres volcaniques, le regard glisse doucement, jusqu'à l'Océan Atlantique. Aucune autre région au monde n'offre un tel mélange : vous pourrez ainsi découvrir comment l'expression « *Islande, pays de glace et de feu* » prend tout son sens.





## REYKJAVIK

Encerclée par les montagnes et l'Océan Atlantique, Reykjavik est à quelques minutes d'une nature magnifique, comme en atteste la présence de Sternes Arctiques en plein cœur de la ville. Au Nord du 64<sup>ème</sup> parallèle, elle est rythmée par l'incessant ressac de l'Océan. Vous serez charmés par ses sites naturels, reflets de phénomènes géologiques exceptionnels, tels ses impressionnants geysers et bains de vapeur. La cité islandaise vous déroule également des rues tranquilles, bordées de maisons aux toits colorés et son lac peuplé de canards. Reykjavik recèle de solides richesses culturelles, notamment dans le domaine de l'art contemporain. Un lieu paisible qui n'a rien à envier à la frénésie des autres capitales européennes.

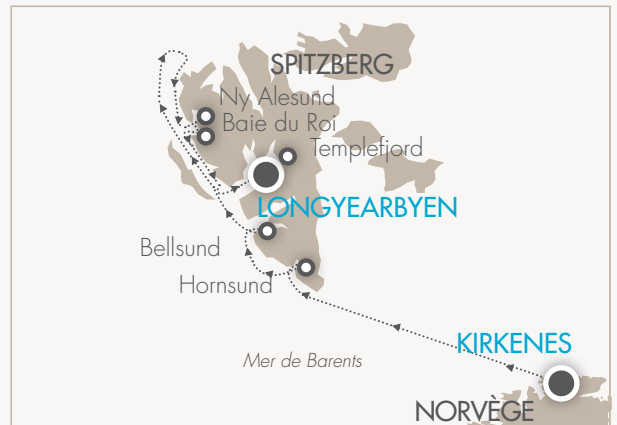


## LES STERNES ARCTIQUES

Pays de roche et d'eau, de déserts et de glaciers, de rivages souvent tourmentés mais grandioses, l'Islande est un paradis pour les oiseaux, venus profiter chacun à leur façon de l'abondance de nourriture disponible durant l'été. C'est ainsi, le lieu de prédilection des Sternes Arctiques, ces infatigables voyageuses au long cours. Pendant la migration, ces petits oiseaux marins au bec rouge traversent de vastes étendues océaniques dont le voyage dure 4 mois, pendant lesquels ils peuvent parcourir jusqu'à 35 000 km, soit plus de 70 000 km chaque année. Témoins de deux étés par an, elles font ainsi l'aller-retour à partir de leur aire de reproduction jusqu'en Afrique Australe, en Australie ou en Antarctique. Un poids plume pour le plus grand oiseau migrateur au monde.

## KIRKENES • LONGYEARBYEN

L'Austral : 15 JUIN 2014  
8 JOURS / 7 NUITS



### JOUR ITINÉRAIRE

- J 1 Kirkenes (Norvège)  
Embarquement de 21.30 à 22.30
- J 2 En mer
- J 3 Spitzberg, Hornsund (Norvège)
- J 4 Spitzberg, Bellsund (Norvège)
- J 5 Spitzberg, Parc National du Nord-Est (Norvège)
- J 6 Spitzberg, Ny Alesund - Baie du roi (Norvège)
- J 7 Spitzberg, Isfjord - Templefjord (Norvège)
- J 8 Longyearbyen (Norvège)  
Débarquement

## LONGYEARBYEN • REYKJAVIK

L'Austral : 22 JUIN 2014  
15 JOURS / 14 NUITS



### JOUR ITINÉRAIRE

- J 1 Longyearbyen (Norvège)  
Embarquement de 17.00 à 18.00
- J 2 Spitzberg, Parc National du Nord-Est (Norvège)
- J 3 Navigation à la recherche de la Banquise
- J 4 Spitzberg, Ny Alesund - Baie de la Croix (Norvège)
- J 5 En mer
- J 6 Passage Jan Mayen (Norvège)
- J 7 Île de Grimsey (Islande)
- J 8 Akureyri / Husavik (Islande)
- J 9 Seydisfjordur (Islande)
- J 10 Eskifjordur (Islande)
- J 11 Djupivogur (Islande)
- J 12 Hofnafjordur (Islande)
- J 13 Heimay (Islande)
- J 14 Reykjavik - Hafnarfjordur (Islande)
- J 15 Reykjavik - Hafnarfjordur (Islande)  
Débarquement

# CROISIÈRE ISLANDE

## À BORD DE L'AUSTRAL

06, 13, 20 & 27 JUILLET 2014  
à partir de 2 231 € (vols et transferts non inclus)

voir cahier des prix page 51

À la lisière de l'Arctique, entre vastes glaciers, fjords vertigineux, volcans et geysers bouillonnants, l'Islande offre un éventail de paysages sauvages et romantiques à la fois ; une beauté rare et tourmentée qui renvoie aux premiers matins du Monde... La navigation de L'AUSTRAL vous mènera aux franges du Cercle Polaire, terre où les premiers Vikings débarquèrent au IX<sup>ème</sup> siècle. De leur passage, restent de nombreux récits et légendes décrivant les grands espaces naturels du pays, dernière frontière de l'Europe, forgée par la glace et le feu. Fjords aux parois abyssales, insondables glaciers, hauts plateaux volcaniques, la nature de l'Islande, farouche et fascinante a su garder tout son mystère.

« Il n'y a pas de spectacle plus imposant que l'Islande surgissant de la mer. Elle semble s'illuminer elle-même et irradier le ciel par une alchimie tenue secrète. Volcans et geysers sont autant de lueurs terrestres qui éblouissent parfois plus que le soleil ».



## ILE DE GRIMSEY

Petite île située à 40 km au Nord de la côte islandaise et traversée par la ligne symbolique du Cercle Polaire Arctique, Grimsey est constituée de roche volcanique, formant de majestueuses colonnes basaltiques, pour le plus grand plaisir des photographes. Habitée depuis l'installation des Vikings en Islande, le nom de l'île ferait référence, selon une légende, au colon *Grímur* qui navigua depuis la région de *Sogn*, en Norvège. Ce site, à la fabuleuse nature sauvage, abrite de nombreuses colonies d'oiseaux ayant choisi de nicher le long de ses falaises découpées. On peut ainsi y observer le clown de mer, mieux connu sous le nom de macareux moine. Si de nombreux voyageurs viennent pour franchir la ligne abstraite du Cercle Polaire, l'île est également célèbre pour l'observation du *Soleil de Minuit*.

## ISAFJÖRDUR

La navigation de L'AUSTRAL vous mènera au cœur des fjords du Nord-Ouest de l'Islande, terre sauvage faite de vallées perdues et de falaises vertigineuses, où l'homme a peine à exister. Dans cette région très isolée, le fjord d'Isafjördur est sans conteste l'un des plus beaux du pays, notamment grâce à ses reliefs dessinés par de nombreuses coulées basaltiques très anciennes. La ville d'Isafjördur, nichée au fond de son fjord est un ravissant petit bourg vivant exclusivement de la pêche. Capitale des fjords de l'Ouest, sa vieille ville aux maisons de bois rappelle son passé de grand port de pêche. Avec son relief et ses couleurs tranchées et crues, l'Islande procure aux amoureux des grands espaces une variété inépuisable de plaisirs.





## AKUREYRI - LAC DE MYVATN

Nichée au fond d'un magnifique fjord, la capitale du Nord de l'Islande déploie ses charmes sur les rives de l'Eyja fjörður et vous offre ses maisons multicolores à la lumière du soleil de minuit. C'est depuis cette ravissante cité que vous partirez à la découverte du Lac Myvatn, à la beauté sauvage, sculptée par une succession d'éruptions volcaniques. Ecosystème unique au monde, le lac Myvatn se situe à la croisée des grandes routes migratoires ; ce sanctuaire naturel abrite ainsi de nombreuses espèces d'oiseaux. Un véritable paradis pour les ornithologues et surtout pour les contemplatifs à la recherche des paysages secrets au charme mystérieux. Dans un lieu si sauvage, l'imaginaire est sans cesse sollicité par les formes étranges du paysage. Les trolls, les elfes et autres féeries issus des contes et légendes islandaises, y résident... sans aucun doute !



## HEIMAÆY - ÎLES VESTMANN

Formé à la suite d'une succession d'éruptions sous-marines, l'Archipel des îles Vestmann est composé de 15 îles et d'une trentaine d'îlots. Île au passé très riche et aux paysages saisissants, vous partirez à la découverte de Heimaey. Dominée par l'Eldfjall, elle est la seule île habitée de l'archipel. Ce lieu exceptionnel dévoile un relief déchiré : vertigineuses falaises, écueils, grottes marines, ressacs... Guidés par nos Spécialistes et Naturalistes expérimentés, vous aurez l'occasion d'atteindre le sommet de la falaise escarpée de Sprangan, panorama splendide, d'où l'on aperçoit de nombreux îlots formés par les éruptions volcaniques les plus récentes. Au croisement des quatre éléments, le promeneur découvre une vue dégagée sur des terres de feu et d'ébène, encerclées par la mer. Levez les yeux et vous pourrez certainement admirer le va-et-vient incessant des oiseaux marins, dont les spectaculaires plongeurs en piqué des Fous de Bassan.

## REYKJAVIK • REYKJAVIK

L'AUSTRAL : 06, 13, 20 & 27 JUILLET 2014  
8 JOURS / 7 NUITS



### JOUR ITINÉRAIRE

JOUR	ITINÉRAIRE
J 1	<b>Reykjavik - Hafnarfjörður</b> (Islande) Embarquement de 17.00 à 18.00
J 2	<b>Reykjavik - Hafnarfjörður</b> (Islande)
J 3	<b>Heimaey</b> (Îles Vestman - Islande)
J 4	<b>Grundarfjörður</b> (Islande)
J 5	<b>Île de Grimsey</b> (Islande)
J 6	<b>Akureyri</b> (Islande)
J 7	<b>Isafjörður</b> (Islande)
J 8	<b>Reykjavik - Hafnarfjörður</b> (Islande) Débarquement



## GULLFOSS

Découvrez Hafnarfjörður ou « la cité sous la lave », située à 10 km de Reykjavik. Son nom renvoie à sa forme étrange et pittoresque issue d'une coulée de lave du Mont Burfem, survenue il y a environ 7 300 ans. Au départ de ce vaste port de pêche, partez à la découverte d'un site grandiose, les célèbres « chutes d'or » de Gullfoss. Située sur le célèbre Anneau d'Or, elles doivent leur nom à l'arc en ciel qui les couronne lorsque le soleil éclaire leurs embruns. Hautes de plus de 30 mètres, ces doubles chutes impressionnent surtout par la puissance de leurs flots et s'engorgent avec fracas dans un canyon, long de plus de 2 km. Ne manquez pas le spectacle somptueux de ce site protégé et les panoramas uniques au monde que vous offre la fabuleuse nature islandaise.



# LE GROENLAND & LE CANADA ARCTIQUE

## UN PARFUM D'INFINI

---

Kangerlussuaq

$\Phi = 66^{\circ} 58' N$

$G = 50^{\circ} 52' O$



*« Les sommets étaient recouverts en de nombreux endroits de neiges éternelles qui étincelaient et brillaient comme des couronnes de gloire sous l'effet du soleil matinal, dont les rayons perçaient à travers les nuages qui se dispersaient ».*

*Charles R. TUTTLE - ( Our North Land ).*

---



Une Terre que le temps a oubliée, des paysages minéraux et glacés, un peuple ancestral qui survit dans une solitude polaire, découvrez l'île du bout du monde, celle du Groenland que l'explorateur britannique William SCORESBY décrivait ainsi : « *De toutes mes expéditions, je n'ai jamais rien vu d'égal, d'une splendeur aussi audacieuse et d'un caractère aussi saisissant* ».

C'est dans le silence troublé par le craquement des icebergs, que LE BORÉAL et L'AUSTRAL trouveront leur route pour vous offrir les paysages de cette terre vierge et lumineuse. Ici, lorsque la banquise se fragmente, que les sommets granitiques perdent leur voile blanc le temps d'un cours Été, naît un monde envoûtant, fascinant de force et de beauté.

Plus à l'Est, nous vous proposons de découvrir les secrets de la Mer de Baffin et du Grand Nord Canadien qui déploient une merveilleuse fresque où la nature est omniprésente. Fjords, icebergs dominants, glaciers, montagnes et toundra s'étirent ici à perte de vue, c'est le domaine des ours polaires, des caribous, des phoques, des narvals et des baleines.

Dans cet univers grandiose où la glace règne en maître absolu, il reste encore de la place pour nourrir des rêves... certains voyages ne se racontent pas, ils se vivent tout simplement.

Puis, lorsque LE BORÉAL fait route plus au Sud pour rejoindre Québec, l'extrémité Nord du Labrador vous offre des paysages inattendus aux chaînes montagneuses escarpées, aux précipices abrupts et aux fjords majestueux : vous êtes au cœur du Parc National des *Torngat Mountains*.

# CROISIÈRES GROENLAND & MER DE BAFFIN

## À BORD DE L'AUSTRAL

03 AOÛT 2014

à partir de 3 831 € (vol retour et transfert inclus)

voir cahier des prix page 51

## À BORD DU BORÉAL

21 AOÛT 2014

à partir de 4 902 € (vol retour et transfert inclus)

voir cahier des prix page 50

## MAGIE DU GROENLAND

Il existe des lieux dont la beauté primaire provoque des émotions d'une rare intensité, des peuples qui fascinent encore comme si le monde moderne n'avait aucune emprise sur eux... Une île du bout du monde, d'un autre monde, celui du Grand Nord avec sa banquise, ses icebergs aux couleurs irisées et ses aurores boréales... Cette île fascinante se nomme « Groenland » et les eaux qui l'entourent abritent 8 espèces de baleines, 2 millions de phoques, des morses, des ours polaires et une variété incroyable d'oiseaux marins. C'est dans cette dimension extrême que la nature prend toute sa force. Nos croisières dans les eaux du Groenland vous permettent une découverte profonde, une façon authentique de voyager pour apprécier l'essentiel. Derrière chaque site se cache le décor d'une expérience hors du temps.



## ICEBERG

Vous naviguerez au cœur de paysages aux lignes verticales parsemés de vertigineuses falaises et de cathédrales de glace. Vous les verrez parfois basculer ou s'entrechoquer et vous pourrez alors saisir la nature complexe de cet environnement, à la fois forte et fragile. Véritables œuvres d'art naturelles, les icebergs sont le résultat d'une accumulation de neige comprimée par un processus long de plusieurs milliers d'années... Ils posent le décor d'une aventure hors du temps. Lorsque, vu du pont du BORÉAL, leur majesté vous surplombe et que le soleil les éclaire tel un formidable projecteur, leur beauté extraordinaire se décline selon toute une palette de couleurs : bleu profond, blanc, turquoise ou transparent tel un pur cristal. Le génie créateur de la nature se dévoile alors à vos yeux sous la forme d'un incroyable enchevêtrement de sculptures de glace.

## SERMILIK & AMMASSALIK

Encore presque inconnue il y a cent ans, la côte Est du Groenland reste la région la plus authentique, la plus majestueuse. Ce lieu encore secret constitue de nos jours le plus grand Parc National au Monde. La navigation du BORÉAL vous permettra de découvrir le Fjord de Sermilik ou « route des icebergs », avec l'immensité glacée en toile de fond. Certains Étés, les majestueuses baleines à bosse élisent domicile dans ce fjord, période où la banquise s'efface devant la proue du navire et où les couleurs sont spectaculaires, irradiant le ciel de rose, de mauve et de blanc. Puis mettez le Cap sur Ammassalik et naviguez dans le sillage du célèbre Pourquoi Pas, navire du Cdt Jean-Baptiste CHARCOT qui appareilla en Juillet 1934 sur cette île, avec à son bord, quatre scientifiques de renom dont Paul Emile VICTOR, ethnologue et Chef de mission. L'île aux abords sauvages et côtes imprévisibles, a su surprendre les explorateurs qui, forts de leur première expérience, décidèrent de prolonger ce périple au cœur des populations Inuits.





## BAIE DE DISKO

En route vers Ilulissat, LE BORÉAL glisse jusqu'à la Baie de Disko, classée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO où il fait une entrée mémorable se frayant un chemin entre glaciers magnifiques, icebergs à la dérive et nature majestueuse et fragile.

« Après une seconde nuit bercée par quelques ondulations, nous nous réveillons aux abords de la Baie de Disko, face aux sommets enneigés qui semblent vouloir atteindre le ciel... Celui-ci, à peine voilé, finit par devenir entièrement bleu, donnant ainsi une lumière extraordinaire aux glaciers environnants. Il est 10h00 lorsque notre Commandant nous invite à gagner les ponts extérieurs pour admirer ces géants glacés, aux formes de cathédrales ». Extrait du journal de bord - BORÉAL, Août 2012.



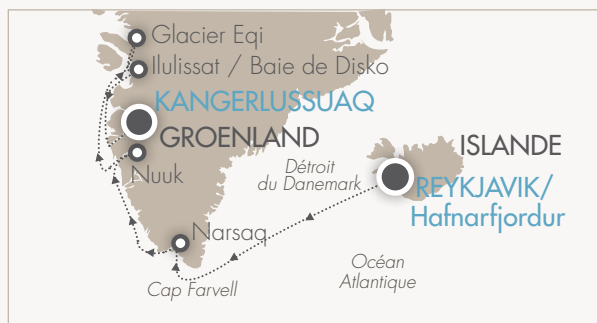
## NUUK

Lorsqu'Eric LE ROUGE, impétueux Chef Viking banni d'Islande, débarqua sur les côtes de Nuuk, il découvrit une terre accueillante et fertile, parsemée de fjords. Habitée ensuite par toute une population de Vikings venus le rejoindre, dès le X<sup>ème</sup> siècle, elle est depuis devenue le refuge de populations Inuits. Nuuk est implantée à l'embouchure de l'un des plus grands fjords au monde, là où la mer n'est jamais prise par la glace. La ville s'étale doucement sur le Détroit de Davis et possède un centre historique au Patrimoine particulièrement riche. Les couleurs vives rouge, bleu, vert et jaune des habitations contrastent avec l'eau sombre groenlandaise, tout en réchauffant le cœur et l'esprit des habitants durant l'hiver. Une émotion esthétique aux teintes riches, d'un mélange de toundra, de mer et de ciel.

## REYKJAVIK • KANGERLUSSUAQ

L'AUSTRAL : 03 AOÛT 2014

11 JOURS / 10 NUITS



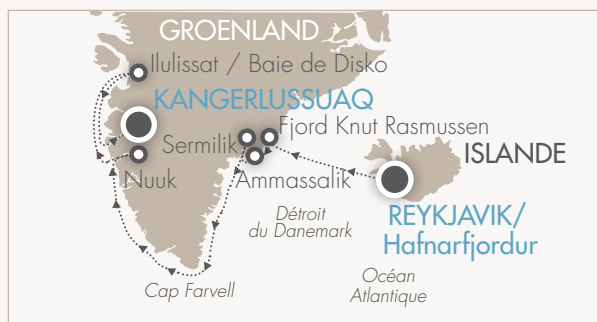
### JOUR ITINÉRAIRE (à titre indicatif)

- J 1 **Reykjavik - Hafnarfjörður** (Islande)  
Embarquement de 16.00 à 17.00
- J 2 **En mer**
- J 3 **Passage du Cap Farvell** (Groenland)
- J 4 **Narsaaq** (Groenland)  
*Navigation le long des côtes du Groenland*
- J 5 **Nuuk** (Groenland)
- J 6 *Navigation le long des côtes du Groenland*  
**Ililleq** (Groenland)
- J 7 **Glacier Eqi / Base Paul Emile Victor** (Groenland)
- J 8 **Ilulissat - Baie de Disko** (Groenland)
- J 9 **Kitsisarssuit** (Groenland)
- J 10 *Navigation dans les fjords*
- J 11 **Kangerlussuaq** (Groenland) - Débarquement

## REYKJAVIK • KANGERLUSSUAQ

LE BORÉAL : 21 AOÛT 2014

15 JOURS / 14 NUITS



### JOUR ITINÉRAIRE (à titre indicatif)

- J 1 **Reykjavik - Hafnarfjörður** (Islande)  
Embarquement de 17.00 à 18.00
- J 2 **Reykjavik - Hafnarfjörður** (Islande)
- J 3 **Traversée du détroit du Danemark**
- J 4 **Fjord Knut Rasmussen** (Groenland)
- J 5 **Ammassalik** (Groenland)
- J 6 **Sermilik** (Groenland)
- J 7,8 *Navigation le long de la côte Est du Groenland à la découverte des fjords et glaciers*
- J 9 **Passage du Cap Farvell** (Groenland)
- J 10 *Navigation le long de la côte Ouest du Groenland*
- J 11 **Nuuk** (Groenland)
- J 12 **Ilulissat - Baie de Disko** (Groenland)
- J 13 **Ilulissat - Baie de Disko** (Groenland)
- J 14 *Navigation dans les fjords*
- J 15 **Kangerlussuaq** (Groenland)  
Débarquement

# CROISIÈRES GROENLAND & MER DE BAFFIN

## À BORD DE L'AUSTRAL

13 AOÛT 2014

à partir de 5 822 € (vols et transferts inclus)

voir cahier des prix page 50

## À BORD DU BORÉAL

04 SEPT 2014

à partir de 4 573 € (vol aller et transfert inclus)

voir cahier des prix page 51



## MER DE BAFFIN

Déserts de glace et de neige, balayés par des vents d'un autre temps, terres vierges des premiers matins du monde, immensités des Océans Polaires : vous êtes en Mer de Baffin. Prenez le temps de regarder, vous découvrirez une part secrète d'un trésor préservé : ours polaire, baleines à bosse, morses, oiseaux migrateurs et peut-être au détour d'un glacier bleu opaque, opalin presque surnaturel, apercevrez-vous les languides bélugas. Nous vous proposons plusieurs sorties en Zodiac®, au plus près de cette faune d'exception. En sillonnant la Mer de Baffin, laissez-vous envoûter par la beauté originelle de ces paysages uniques : falaises escarpées, fjords gigantesques, glaciers et icebergs multicolores.

## TERRITOIRE NUNAVUT

Territoire figé par les glaces et la banquise, le Grand Nord canadien est une terre lointaine et isolée où règnent un froid intense, une nature inhospitalière presque inhumaine et pourtant, le peuple Inuit y vit depuis des millénaires attaché à sa « Terre ». Dans des conditions extrêmes, ce peuple ancestral survit dans la solitude polaire.

« Morses à tribord à moins de 50 mètres du navire, nous annonce notre Commandant. Il est 7 heures 30 du matin et c'est sans hésitation que nous enfignons nos parkas pour nous rendre sur les ponts extérieurs afin d'observer ce mammifère marin surnommé « celui qui marche sur les dents ». Bien que plus de dix individus nagent en avant du navire, trois mâles adultes se laissent approcher. Nous ne savons plus trop qui observe qui, tant ils sont calmes et nous saluent, nous dévoilant leurs magnifiques défenses d'ivoire ». Journal d'un Guide Naturaliste.



## LES AURORES BORÉALES

« Il est impossible d'être le témoin d'un phénomène aussi beau sans éprouver un sentiment d'admiration mêlé de crainte », écrivait Robert SCOTT, explorateur polaire du début du XX<sup>ème</sup> siècle. Selon les légendes Vikings, les Aurores Boréales proviendraient de l'armure des vierges guerrières Valkyries, émettant une étrange lumière scintillante lorsqu'elles s'envolent vers le palais d'Odin. Phénomènes mystérieux du Grand Nord, la théorie scientifique explique qu'elles seraient provoquées par la rencontre des particules du vent solaire avec la haute-atmosphère, provoquant ainsi un feu d'artifices de couleurs. Ces arcs-en-ciel nocturnes ondulent dans le ciel de leurs couleurs orange, pourpre, vert émeraude et rose éthéré. Elles sont souvent observées à bord de nos navires à cette époque de l'année.





## PARC NATIONAL DES MONTS-TORNGAT

« A l'extrémité Nord de la côte du Labrador se trouve une chaîne de hautes montagnes arides, aux précipices abrupts qui s'enfoncent dans les terres depuis la mer et que les Inuits d'autrefois considéraient comme la demeure de l'esprit suprême de leur mythologie ».

C'est ainsi qu'Ernest William HAWKES, célèbre anthropologue américain, décrit les merveilles naturelles du Parc National des Monts-Torngat. Territoire des Inuits et de leurs ancêtres depuis des milliers d'années, il existe peu d'endroits sur terre où il est possible d'observer dans un même lieu, un tel éventail des saisissantes créations de Dame Nature : montagnes escarpées, vallées nues et désertes recouvertes de toundra rocailleuse, fjords aux eaux profondes... Dans ce paysage glaciaire, à l'Est des Rocheuses, se dressent les plus hautes montagnes du Canada. Dans cette nature sauvage très accessible, les voyageurs auront l'occasion de découvrir sa faune unique. De nombreuses espèces boréales et arctiques y ont élu domicile, tels le légendaire caribou, le renard roux et arctique ou encore l'intimidant ours noir de la toundra.



## LE ST LAURENT - SAGUENAY

Prodigieuse voie d'eau qui ouvre le Continent Canadien, le St Laurent, découvert par Jacques CARTIER en 1535, était appelé « le chemin qui marche » par les Amérindiens. À la fois rivière et estuaire, ce grand fleuve aux allures océaniques abrite une nature à la beauté exceptionnelle qui vit au rythme des marées et des couchers de soleil. C'est dans le fjord de Saguenay que vous découvrirez une partie des mille et un secrets de cette voie royale où les dos luisants des rorquals se profilent à la surface des eaux tranquilles sous l'envolée d'oiseaux des mers. Sur la route des navigateurs, vous serez séduits par la douceur des couleurs des paysages, les pittoresques villages de pêcheurs et le littoral immense et sauvage. Venez vivre cette belle échappée au cœur de cet environnement exceptionnel.

## KANGERLUSSUAQ • KANGERLUSSUAQ

L'AUSTRAL : 13 AOÛT 2014

14 JOURS / 13 NUITS



### JOUR ITINÉRAIRE (à titre indicatif)

J 1	<b>Kangerlussuaq</b> (Groenland) Embarquement de 16.00 à 17.00
J 2	<b>Navigation le long des côtes du Groenland</b> Ilulissat – Baie de Disko (Groenland)
J 3	Ilulissat – Baie de Disko (Groenland)
J 4	Glacier Egi / Base Paul Emile Victor (Groenland)
J 5	Fjord d'Upernavik (Groenland)
J 6	Baie Melville (Groenland)
J 7	Savissivik (Groenland)
J 8	Thule (Groenland)
J 9	Pond Inlet (Nunavut, Canada)
J 10	North Arm Fjord (Nunavut, Canada)
J 11	Clyde River (Nunavut, Canada)
J 12	Baie Isabella (Nunavut, Canada)
J 13	En mer - Traversée du Déroit de Davis
J 14	<b>Kangerlussuaq</b> (Groenland) - Débarquement

## KANGERLUSSUAQ • QUÉBEC

LE BORÉAL : 04 SEPT 2014

15 JOURS / 14 NUITS

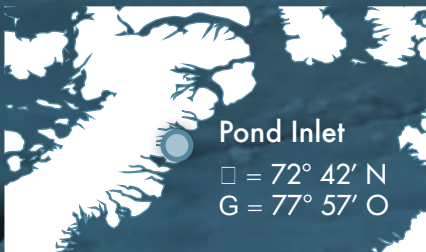


### JOUR ITINÉRAIRE

J 1	<b>Kangerlussuaq</b> (Groenland) Embarquement de 17.00 à 18.00
J 2	Sisimiut (Groenland)
J 3	Traversée du Déroit de Davis Monumental Island (Nunavut, Canada)
J 4	Glacier Grinnell (Nunavut, Canada)
J 5	Akpatok (Canada)
J 6	Nachvak Fjord - Parc nat. des Torngat Mountains (Canada)
J 7	Saglek Fjord - Parc nat. des Torngat Mountains (Canada)
J 8	Navigation le long de la côte du Labrador Battle Harbour (Canada)
J 9	Battle Harbour (Canada)
J 10	Gros Morne - Woody Point (Canada)
J 11	Perce (Canada)
J 12	Tadoussac (Canada)
J 13	Saguenay (Canada)
J 14	Québec (Canada)
J 15	<b>Québec</b> (Canada) - Débarquement

# LE PASSAGE DU NORD-OUEST LE TOIT DU MONDE

---



« Quoi qu'il en soit, le 22 Août à 9 heures du soir, nous arrivions à l'île Beechey où nous ancrions dans la baie de l'Erèbe. Sur cette terre plane un voile de tristesse ».

Roald AMUNDSEN - Île Beechey - 1903

---



**P**endant près de trois siècles, des générations de Navigateurs ont tenté de trouver une voie maritime reliant l'Atlantique Nord au Pacifique. Histoire d'un passage mythique... Ils s'appelaient John FRANKLIN, Roald AMUNDSEN, Jean Baptiste CHARCOT ou Paul Emile VICTOR, ils voulaient conquérir les derniers territoires inconnus du Continent Arctique, là où seuls quelques Inuits donnaient un peu de vie à ce monde glacé.

**P**ar son éloignement des terres habitées, par le souvenir des aventuriers qui vécurent là-bas de véritables épopées, par le mystère qui protège encore cette terre reculée, l'Arctique demeure une destination hors normes, réservée à des voyageurs qui, avant tout, rêvent de dépaysement absolu et de découvertes uniques.

**N**ous vous proposons d'embarquer à bord de L'AUSAL et de mettre Cap au Nord, bien au-delà du Cercle Polaire, vers une Route Maritime de légende, tant de fois convoitée : le Passage du Nord-Ouest, seule voie de navigation possible entre l'Atlantique et le Pacifique. L'Hiver, ce « toit du monde » se transforme en majestueux désert blanc ; l'Été, pendant quelques semaines seulement, la température permet la fonte de la banquise. La vie ressurgit, la nature renaît, la route mythique est enfin libre et l'on peut respirer un parfum unique : celui de la grande aventure...

# PASSAGE DU NORD-OUEST & ALASKA

## À BORD DE L'AUSSTRAL

26 AOÛT 2014  
à partir de 8 399 € (vols et transferts inclus)

voir cahier des prix page 50

« Ce passage n'existe pas », « On le cherche depuis des siècles, personne ne l'a jamais trouvé », « C'est une légende »...

Dès le XV<sup>ème</sup> siècle, l'idée de relier l'Europe à l'Asie par voie maritime devient la quête principale de générations d'explorateurs et d'aventuriers : la recherche d'un moyen de relier l'Océan Atlantique au Pacifique, via le Pôle Nord, commençait. Ce n'est qu'en Juin 1903, que l'explorateur norvégien Roald AMUNDSEN se lança sur les traces de son confrère britannique, Sir John FRANKLIN. Au terme de trois années d'une lente et périlleuse progression dans des conditions climatiques extrêmes, son navire le *Gjoa*, finit par déboucher en pleine mer, de l'autre côté de la Terre. Le fameux passage du Nord-Ouest existait bel et bien.

À bord de L'AUSSTRAL, nous vous proposons de rallier l'Europe à l'Asie par voie maritime et de partir sur les traces de ces Explorateurs, hors de toute notion de voyage classique.



## L'ÎLE DU ROI GUILLAUME - GJOA HAVEN

Découverte par l'explorateur écossais John ROSS en 1830, l'île du Roi Guillaume fut nommée ainsi en l'honneur du roi britannique régnant. En Septembre 1903, le capitaine Roald AMUNDSEN fut le premier à s'amarrer à Gjoa Haven, l'unique lieu habité de l'île, où seul les quelques Inuits donnaient un peu de vie à ce monde glacé. Le navigateur norvégien décida d'y rester pour hiverner pendant deux ans et tenta de trouver l'emplacement du mystérieux *Pôle Nord magnétique*. Dans ces conditions extrêmes aux températures glaciales, Roald AMUNDSEN alla à la rencontre des Inuits locaux pour apprendre à survivre. A bord de L'AUSSTRAL, nous vous proposons de partir à la découverte de ce petit hameau de la région du Nunavut, situé juste au-dessus du Cercle Arctique. Ne manquez pas l'occasion unique de découvrir ces terres oubliées.

## HERSCHEL

Le Grand Nord du Canada Arctique se compose d'une myriade d'îles aux côtes dentelées et vous dévoile un univers de bout du monde. Venez découvrir la petite île canadienne de Herschel, située sur la Mer de Beaufort, à 2 km de la côte du Yukon, véritable paradis glacé, au sein du Parc Naturel de l'Inuvik. Au cours d'une longue expédition de cartographie en 1826, Sir John FRANKLIN fut le premier européen à poser les yeux sur ces lieux uniques et leurs habitants, les Inuvialuits, cousins nordiques des Inuits. C'est durant son voyage qu'il donna son nom à l'île en l'honneur d'un de ses amis, John HERSCHEL, brillant astronome et scientifique britannique. Haut lieu de l'Arctique de l'Ouest, l'île d'Herschel a depuis servi tour à tour de station baleinière, de relais et de refuge pour les voyageurs. A mesure que l'Été approche, les lueurs du crépuscule rompent l'opacité de la nuit polaire pendant des heures, de plus en plus longues... Dans le sillage des plus grands explorateurs, partez à la découverte d'une terre reculée et vivez des moments uniques dans des paysages sans équivalent.





## CAMBRIDGE BAY

Dès le XV<sup>ème</sup> siècle, l'idée de relier l'Europe à l'Asie par voie maritime devient la quête principale de générations d'explorateurs et d'aventuriers. Très peu fréquentées encore aujourd'hui, ce sont ces lieux chargés de passion et d'esprit d'aventure que la Compagnie du Ponant a décidé de vous faire découvrir. Ne manquez pas l'un des lieux mythiques de cette région, la Baie de Cambridge. Ici, lorsque le regard se porte vers l'horizon, on peut apercevoir au loin, de l'autre côté du fjord, la silhouette du *Maud*, célèbre trois-mâts du Capitaine Roald AMUNDSEN. Bloqué dans les glaces depuis son naufrage, il avait permis au célèbre navigateur d'explorer le passage du Nord-Est, près des côtes de la Sibérie entre 1918 et 1920. Si aujourd'hui on peut encore voir une partie de sa coque émerger de la surface, un projet de rapatriement vers la Norvège est évoqué pour en faire la pièce maitresse d'un nouveau Musée.



## MER DE BEAUFORT

Un peu au-dessus du Cercle Polaire, à mesure que L'AUSTRAL quitte le Nord vers l'atmosphère Arctique, le voyageur que vous êtes se dirige doucement vers la Mer de Beaufort, véritable merveille de la nature. Ici, dans ses eaux profondes, vous êtes à la frontière entre le monde boréal et le monde polaire. La Mer de Beaufort dévoile l'une des plus grandes diversités de mammifères marins au monde : phoques, ours blancs, morses, baleines boréales et baleines grises... Habitat essentiel pour les espèces dépendantes de la glace, elle abrite la plus grande population des élégants bélugas. C'est également un lieu légendaire où le capitaine Roald AMUNDSEN arriva enfin à se frayer un passage pour rejoindre le Détroit de Béring. On comprend pourquoi de nombreux explorateurs furent fascinés par cette Mer : aimer ces lieux, ces paysages, c'est repousser les limites et rêver d'absolu.

## KANGERLUSSUAQ • NOME

L'AUSTRAL : 26 AOÛT 2014  
22 JOURS / 21 NUITS



JOUR	ITINÉRAIRE (à titre indicatif)
26 Août	Paris / Kangerlussuaq (Groenland) sur vol privatisé de compagnie européenne. Accueil & transfert au port. Embarquement de 17.00 à 18.00
27 Août	Sisimiut (Groenland)
28 Août	Ilulissat - Baie de Disko (Groenland)
29 Août	Fjord d'Upernavik (Groenland)
30 Août	Baie de Melville (Groenland)
31 Août	Savissivik (Groenland)
01 Sep.	Pond Inlet (Nunavut, Canada)
02 Sep.	Falaise Léopold - Beechey (Nunavut, Canada)
03 Sep.	Fort Ross (Nunavut, Canada) Navigation dans les détroits de Franklin et Ross
04 Sep.	Gjoa Haven (Nunavut, Canada) Navigation dans le détroit de la Reine Maud
05 Sep.	Cambridge Bay (Nunavut, Canada)
06 Sep.	Navigation dans le golfe du couronnement et l'Archipel du Duc d'York (Nunavut, Canada)
07 Sep.	Jesse Harbour (Territoires du Nord-Ouest, Canada) Navigation dans le détroit du Prince de Galles
08 Sep.	Baie de Franklin (Territoires du Nord-Ouest, Canada)
09 Sep.	Navigation dans la Mer de Beaufort (Territoires du Nord-Ouest, Canada)
10 Sep.	Herschel Island (Tyukon, Canada)
11 Sep.	Navigation dans l'Océan Arctique
12 Sep.	Point Barrow (Alaska, USA)
13 Sep.	Navigation à la recherche de la banquise et observation de la faune marine (Alaska, USA)
14 Sep.	Passage du Détroit de Béring King Island (Alaska, USA)
15 Sep.	Nome (Alaska, USA)
16 Sep.	Nome (Alaska, USA) - Débarquement. Tour panoramique. Transfert à l'aéroport. Nome / Anchorage sur vol privatisé de compagnie américaine. Nuit à l'hôtel Hilton ou similaire.
17 Sep.	Anchorage. Transfert vers l'aéroport pour le vol sélectionné par la Compagnie du Ponant.

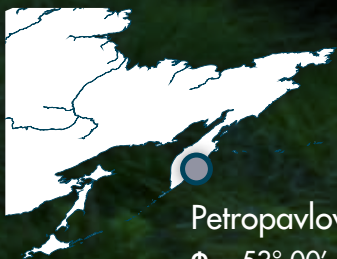




# LE KAMTCHATKA & LES KOURILES

## VOLCANS ET CEINTURE DE FEU

---



Petropavlovsk

$\Phi = 53^{\circ} 00' N$   
 $G = 158^{\circ} 39' E$

*Quel que soit l'endroit où se porte le regard, les paysages du Kamtchatka sont uniques... Le volcanisme l'a façonné tel un joaillier et son intense activité n'a de cesse de le rendre encore plus précieux.*

---



« **D**es noms de territoires qui sonnent comme une invitation au voyage... Ouvrez un Atlas, posez votre doigt sur le Détroit de Béring - qui sépare la Russie de l'Alaska - puis faites-le glisser sur les côtes orientales russes, jusqu'à une longue presqu'île au relief volcanique. Vous voici sur la Péninsule du Kamtchatka. Poursuivez votre descente dans la Mer de Béring et vous parviendrez rapidement à l'Archipel des Kouriles, qui s'étendent jusqu'au Japon. Plus de 200 volcans, des geysers, des forêts primaires, une nature sauvage, le spectacle des ours bruns pêchant le saumon, la taïga et ses couleurs... Voyage au cœur de territoires vierges aux étendues infinies, où règne une atmosphère de bout du monde ». Carnet de Voyage de l'équipe de repérage de la Compagnie du Ponant.

**E**ntre Alaska et Russie s'écrit une partie de l'histoire de la Terre... C'est à bord de L'AUSURAL que nous vous invitons à découvrir les origines du monde, une Terre encore inconnue du grand public où l'Océan et le Feu ont forgé un paradis sauvage, encore libre, presque oublié.

**L**es forêts de bouleaux s'accrochent aux pentes des majestueux volcans, la taïga se colore des feux de l'automne, les rivières sauvages deviennent le domaine des ours bruns pêchant le saumon et la Baie d'Avacha offre un paysage hors du temps. Soulevez un instant le voile de l'univers du Kamtchatka, au cœur de contrées reculées qui s'étendent de la Mer de Béring à l'Archipel Nippon et devenez le voyageur qui a rendez-vous avec une nature à la beauté rare, préservée comme aux premiers matins du monde... Partir dans l'extrême Orient Russe, c'est affronter l'aventure, l'immensité, l'inconnu, le sauvage.

*Pour découvrir les coulisses du repérage de notre équipe, rendez-vous sur notre site [www.ponant.com](http://www.ponant.com)*

# CROISIÈRES KAMTCHATKA & KOURILES

## À BORD DE L'AUSTRAL

16 SEPTEMBRE 2014  
à partir de 8 158 € (vols et transferts inclus)

voir cahier des prix page 51

## À BORD DE L'AUSTRAL

01 OCTOBRE 2014  
à partir de 7 348 € (vol aller et transfert inclus)

voir cahier des prix page 51



## FAUNE DU KAMTCHATKA

Au Kamtchatka, tous les sens sont en éveil, mais celui qui est sans nul doute le plus sollicité est la vue... Territoire sauvage par excellence, le Kamtchatka reste le domaine des grandes étendues inviolées. Ses paysages au milieu desquels se dressent près de 300 volcans, hébergent une faune exceptionnelle. C'est donc tout naturellement que l'Ours Brun de Russie y a trouvé refuge. L'Ours est à la fois la douce peluche des confidences de notre enfance, le grizzly féroce qui tue sauvagement et l'ombre furtive qui s'évanouit en forêt, rêve de tout naturaliste. Sa corpulence n'enlève rien à son agilité, c'est un excellent nageur, grimpeur et coureur. D'un naturel solitaire, il peut parcourir près de 1 000 km lors de la période de fraie du saumon, son met favori.

## VALLEE DES GEYSERS - LA CALDEIRA D'UZON

C'est depuis Petropavlovsk où L'AUSTRAL fera escale, que nous vous proposons un survol en hélicoptère des joyaux du Kamtchatka. Vous pourrez admirer le site naturel de la « Vallée des Geysers », vaste succession de 40 volcans, pour la plupart encore actifs, au cœur de la réserve de Kronotsky, inscrite au patrimoine de l'UNESCO : un phénomène géologique unique au monde, par le nombre et la concentration de geysers qui composent ce paysage au relief tourmenté. Une partie de la terre semble s'être entrouverte sous vos yeux... Puis, envolé pour une seconde excursion : la « Caldeira d'Uzon ». Amoureux de la nature, ne manquez pas cette caldeira elliptique abritant une réserve naturelle préservée. Le survol de ce site en hélicoptère vous permettra de découvrir la beauté aride de la région, offrant une multitude de couleurs. Au bleu intense des lacs et des ruisseaux, se mêle en surface le blanc laiteux des suspensions de soufre, tandis que le vert émeraude des algues en suspension irradie sous la lumière du matin.



## LES ÎLES KOURILES

Baignant dans les eaux fraîches du Pacifique Nord, les îles Kouriles s'étirent sur plus d'un millier de kilomètres au Sud de la pointe du Kamtchatka. Situées sur la Ceinture du Pacifique, l'Archipel également surnommé « La Couronne Nord de Feu », abrite des paysages hors du temps. Terre appartenant à la Russie et s'étendant au Nord de l'île Japonaise d'Hokkaido, elle est constituée de seize îles et de quelques îlots. Au cœur de ce lieu unique, vous pourrez découvrir les sources thermales et les émissions de vapeur au pied du Volcan Baransky créant une atmosphère féérique. La nature a doté ces îles d'un nombre impressionnant de rivières, de cascades scintillantes, de volcans majestueux, de déserts de lave et de lacs de cratère. Ne manquez pas cet environnement unique, aux allures d'infini, une véritable profusion d'émotions et de sensations pour les photographes et les grands voyageurs.



## VILLAGE DE KORYAK

Difficile d'imaginer un endroit plus éloigné et isolé que la péninsule du Kamtchatka, située à l'extrême Est de la Russie. Ces horizons lointains ont été conquis au XVII<sup>ème</sup> siècle par les cosaques, cavaliers de l'armée des Tzars, qui y ont chassé les peuples autochtones, parmi lesquels, les vaillants Koryaks. Aujourd'hui, les descendants de ces tribus anciennes se sont sédentarisés dans les villes et villages russes de la région, préservant jusqu'à nos jours, leur croyances et leurs modes de vie ancestraux. Depuis la rivière Ouka sur la côte Orientale jusqu'à Tigil en Mer Occidentale, les forêts boréales sont parsemées d'habitations traditionnelles de ces peuples de Sibérie. Si la révolution russe a influencé leur mode de vie, ils vivent toujours de la pêche et de l'élevage de rennes, animal sacré selon eux. Ne manquez pas une rencontre unique avec cette ethnie chaleureuse et hospitalière, une expérience hors-du-commun dont on ne peut ressortir indifférent...



## LES ÎLES DIOMÈDE

Les îles Diomède, isolées et austères, se situent au milieu du Déroit de Béring, entre la Russie et l'Alaska, entre l'Asie et les Amériques. En 1867, la Russie céda l'Alaska aux Etats-Unis, séparant les deux îles par une frontière géographique et temporelle... La ligne de changement de date passe désormais entre les 2 îles, la Petite et la Grande Diomède, distantes d'à peine 3 km de vagues, de brouillard et de courants latéraux.

2<sup>ème</sup> jour de croisière...

C'est au passage du Déroit de Béring que L'AUSSTRAL approchera la ligne de changement de date, ligne imaginaire qui longe le 170<sup>ème</sup> méridien. Le calendrier indiquera Mercredi 17 Septembre pourtant, les passagers de L'AUSSTRAL ne vivront pas la journée du Jeudi 18 et passeront directement au matin du Vendredi 19. Une brèche semble s'être infiltrée dans l'horloge du temps...

## NOME • PETROPAVLOVSK

L'AUSSTRAL : 16 SEPTEMBRE 2014  
16 JOURS / 15 NUITS  
(14 nuits réelles)

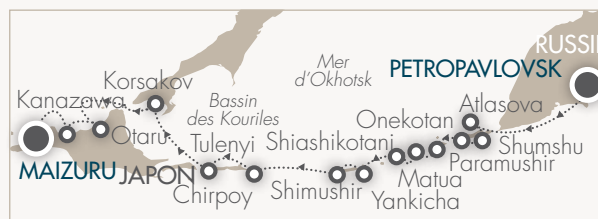


### JOUR ITINÉRAIRE (à titre indicatif)

- 15 Sep. **Anchorage.** Accueil à l'aéroport. Transfert à l'hôtel Hilton. Nuit.
- 16 Sep. Transfert à l'aéroport. **Anchorage / Nome (Alaska, USA)** sur vol privatisé de compagnie américaine. Transfert au port. Embarquement de 17.00 à 18.00
- 17 Sep. **Gambell - St Lawrence Island (Alaska, USA)**
- 18 Sep. Ligne changement de date
- 19 Sep. **Providenya (Russie)**
- 20 Sep. **Arakamchechen - Ittygran - Allée des Baleines (Russie)**
- 21 Sep. **En mer**
- 22 Sep. **Baie Anastasia - Glubokaya (Russie)**
- 23 Sep. **Découverte de la région de Koriakskiy et Olyutorskiy (Russie)**
- 24 Sep. **Verkhoturava (Russie)**
- 25 Sep. **Tymlat - Karaginsky (Russie)**
- 26 Sep. **Îles du Commandeur - Île Bering - Nikolskoye (Russie)**
- 27 Sep. **Réserve de la Biosphère de Kronotskiy (Russie)**
- 28 Sep. **Navigation dans la Baie d'Avacha - Lisvenichnaya (Russie)**
- 29 Sep. **Cap Kekurny - Baie Russkaya (Russie)**
- 30 Sep. **Petropavlovsk (Russie)**
- 01 Oct. **Petropavlovsk (Russie) - Débarquement.** Tour panoramique avant déjeuner. Transfert à l'aéroport. **Petropavlovsk / Paris** sur vol privatisé de compagnie européenne.

## PETROPAVLOVSK • MAIZURU

L'AUSSTRAL : 01 OCTOBRE 2014  
16 JOURS / 15 NUITS



### JOUR ITINÉRAIRE (à titre indicatif)

- 30 Sep. **Paris / Petropavlovsk (Russie)** sur vol privatisé de compagnie européenne. Nuit en vol.
- 01 Oct. Accueil à l'aéroport et transfert au port. Embarquement de 17.00 à 18.00
- 02 Oct. **Petropavlovsk (Russie)**
- 03 Oct. **Atlasova (Russie)**
- 04 Oct. **Paramushir (Russie)**
- 05 Oct. **Shumshu (Russie)**
- 06 Oct. **Onkotan (Russie)**
- 07 Oct. **Shiashikotani - Dgroyoy Point Navigation Îles de Lovushi (Russie)**
- 08 Oct. **Matua (Russie)**
- 09 Oct. **Yankicha - Shimushir (Russie)**
- 10 Oct. **Chirpoy (Russie)**
- 11 Oct. **Tulenyi (Russie)**
- 12 Oct. **Korsakov (Russie)**
- 13 Oct. **Otaru (Japon)**
- 14 Oct. **En mer**
- 15 Oct. **Kanazawa (Japon)**
- 16 Oct. **Maizuru (Japon) - Débarquement**

# LE BORÉAL, & L'AUSTRAL

Chacun doté de 132 cabines et Suites au design recherché, toutes tournées vers la mer, LE BORÉAL & L'AUSTRAL s'inscrivent dans la philosophie de la Compagnie du Ponant, réservant à leurs passagers un service attentionné, une véritable proximité avec l'équipage et l'avantage de pouvoir accéder au plus près des Terres Polaires.

Matériaux nobles, raffinement discret, harmonies toutes en nuances : les lignes extérieures et intérieures reflètent tout l'esprit du nautisme revisité, alliant atmosphère unique, confort, intimité et bien-être. Navires à taille humaine, parfaitement adaptés à ces destinations exceptionnelles, ils sont largement ouverts sur l'extérieur, permettant à leurs passagers de profiter d'une vue imprenable sur l'horizon polaire. À bord, la gastronomie est à l'honneur et rend hommage à la tradition française dans un cadre digne des meilleures tables.

## 2 SISTERSHIPS – 2 AMBIANCES – 2 PERSONNALITÉS

### LE BORÉAL

Tonalités apaisantes, relevées d'une note rouge lumineuse.



### L'AUSTRAL

Un yacht mêlant subtilement raffinement et décontraction.





## Vie à bord Une atmosphère 5 étoiles, intime et raffinée

Quel que soit le choix de votre croisière, venez retrouver les conditions exceptionnelles de confort, de service et d'élégance qui font la signature de la Compagnie du Ponant.

Dès votre arrivée à bord du BORÉAL ou de L'AUSTRAL, appréciez l'authenticité de leur atmosphère bien particulière : moment privilégié où vous vous sentez à bord de votre propre yacht.

Enfin, ce qui rend définitivement votre voyage unique est sans conteste cet Art de Vivre « à la Française » où discrétion du service et Gastronomie d'excellence tiennent, tout naturellement, une place de choix.



## Service Prestige Majordome : un service personnalisé en toute discrétion

Dédié exclusivement à nos passagers voyageant dans l'une des Suites du Pont 6, notre Majordome vous propose le privilège d'une croisière sur-mesure, en toute sérénité.

Attentif et discret, interlocuteur privilégié, il vous assure un service personnalisé au quotidien et répond à toutes vos envies avec efficacité.

N'hésitez plus, choisissez le confort d'une croisière en Suite au Pont 6, laissez votre Majordome anticiper vos attentes et éprouvez le meilleur du Service Ponant à l'approche des terres les plus lointaines.

## Le Bien-être entre Ciel et Mer : votre Espace Spa & Fitness

Parce que votre croisière offre certainement le cadre idéal pour prendre soin de vous, la Compagnie du Ponant s'est associée à une célèbre marque de beauté française, SOTHYS Paris™ pour vous proposer une série de soins experts haut de gamme. Une parenthèse de bien-être au coeur des terres extrêmes.

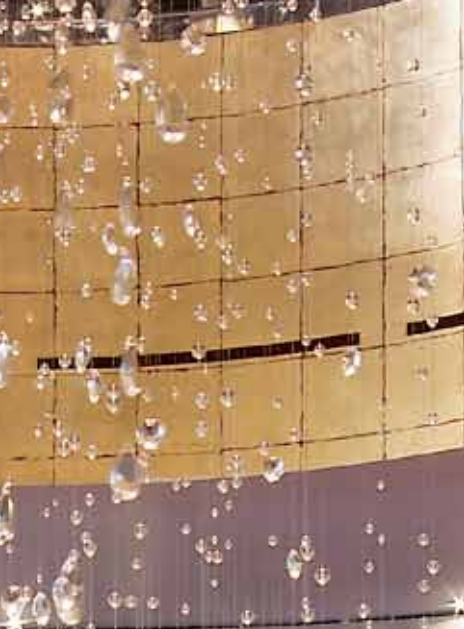


Modelages relaxants, cocooning, soins experts adaptés à vos besoins, lift fermé... des instants uniques de détente absolue.

Cet espace bien-être propose également une salle Fitness dont les baies vitrées s'ouvrent largement sur le Grand Blanc, ainsi qu'un Salon de Coiffure.

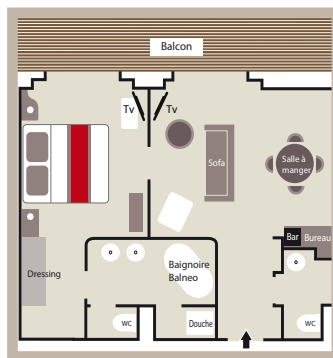
Nos soins étant très demandés, pensez à les réserver au même moment que votre croisière. Pour plus d'informations, merci de consulter nos cartes "Beauty Spa Collection" disponibles sur [www.ponant.com](http://www.ponant.com)



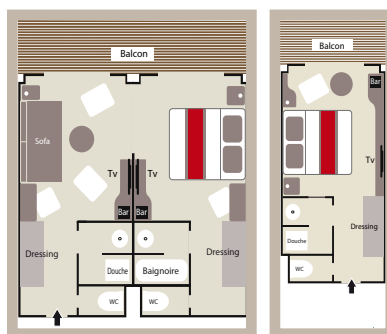


# Cabines & Ponts

## SUITE DE L'ARMATEUR (45 m<sup>2</sup> + 9 m<sup>2</sup> balcon privé)

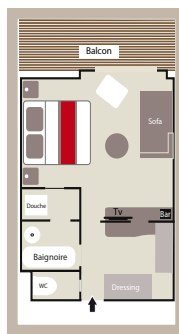


## 20 SUITES PRESTIGE (37 m<sup>2</sup> + 8 m<sup>2</sup> balcon privé) 92 CABINES PRESTIGE (18,5 m<sup>2</sup> + 4 m<sup>2</sup> balcon privé)



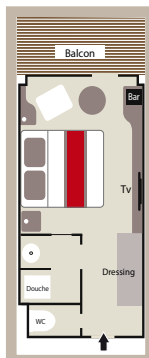
à bord de L'AUSTRAL : 2 douches.

## 3 SUITES DELUXE (27 m<sup>2</sup> + 5 m<sup>2</sup> balcon privé)

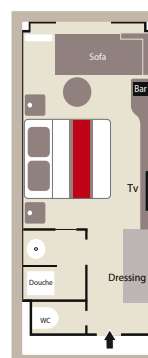


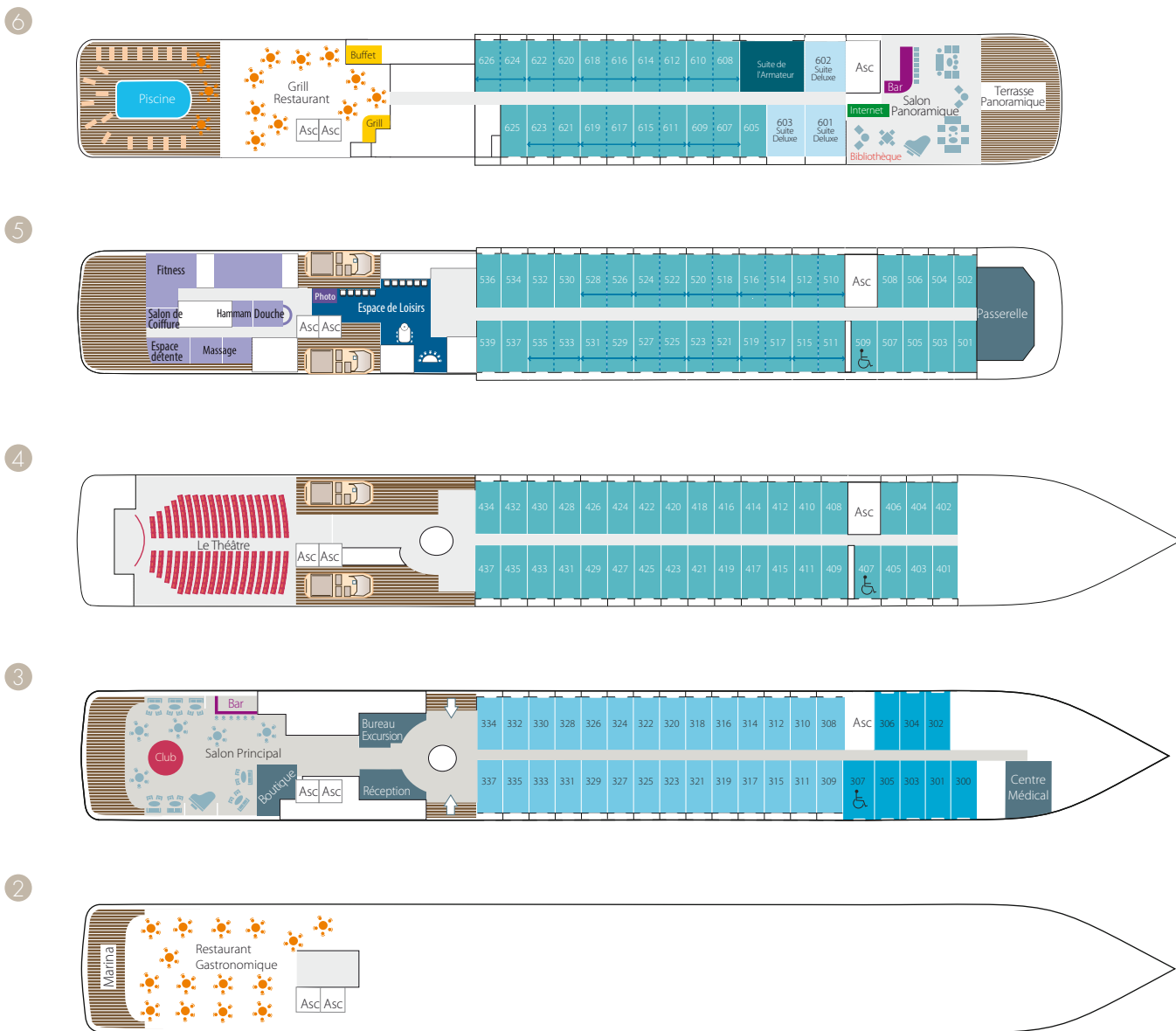
à bord de L'AUSTRAL : 1 douche  
à bord du BORÉAL : 1 baignoire et 1 douche

## 28 CABINES DELUXE (18,5 m<sup>2</sup> + 4 m<sup>2</sup> balcon privé)



## 8 CABINES SUPÉRIEURES (21 m<sup>2</sup>)





- 2 Restaurant Gastronomique - Marina
- 3 28 cabines Deluxe avec balcon privé - 8 cabines Supérieures - Salon Principal - Boutique - Réception - Bureau des excursions - Centre médical
- 4 35 cabines Prestige avec balcon privé - Théâtre / Salle de spectacle
- 5 37 cabines Prestige avec balcon privé (dont 22 cabines Prestige convertibles en 11 suites Prestige) - Fitness - Espace beauté Sothys™ : Balnéo, Hammam, Massage, Coiffure, Espace détente - Espace de loisirs - Espace images & photographies - Passerelle
- 6 Suite de l'Armateur - 3 suites Deluxe avec balcon privé - 20 cabines Prestige avec balcon privé (dont 18 cabines Prestige convertibles en 9 suites Prestige) - Piscine - Restaurant Grill - Espace internet - Bibliothèque - Salon panoramique - Terrasse panoramique

- Suite de l'Armateur  
Pont 6
- Suites Prestige (37 m<sup>2</sup> et balcon privé)  
Pont 6 - 5
- Suites Deluxe (28 m<sup>2</sup> et balcon privé)  
Pont 6
- Cabines Prestige (18.5 m<sup>2</sup> et balcon privé)  
Pont 4 - 5 - 6
- Cabines Deluxe (18.5 m<sup>2</sup> et balcon privé)  
Pont 3
- Cabines Supérieures (21 m<sup>2</sup>)  
Pont 3
- Longueur . . . . . 142 m
- Largeur . . . . . 18 m
- Tirant d'eau . . . . . 4,7 m
- Vitesse moyenne de croisière . . . . . 16 noeuds
- Classe glace . . . . . 1 C
- Classification . . . . . Bureau Veritas
- Pavillon . . . . . Français
- Nombre de ponts passagers . . . . . 6
- Nombre de passagers (en cabine double) jusqu'à 264 passagers
- Membres d'équipage . . . . . 140
- Flotte de Zodiacs® d'expédition (Mark V HD)
- Jauge brute . . . . . 10 944 UMS
- Moteurs électriques . . . . . 2 x 2300 KW
- Puissance électrique installée . . . . . 6 400 KW
- Construction . . . . . Fincantieri-Ancône-Italie

# FORMALITÉS

## POUR TOUTES LES CROISIÈRES

Les informations ci-dessous sont valables uniquement pour les ressortissants français, belges et suisses au moment de l'impression de cette brochure et sujettes à modification sans préavis. Veuillez vérifier auprès des autorités compétentes, les formalités obligatoires à l'entrée et la sortie des pays visités lors de votre voyage.

**Passport valable six (6) mois après votre date de retour.** Votre passeport doit au minimum avoir deux pages vierges de tout tampon pour l'obtention de chaque visa. Une page avec des marques d'encre ou des tampons (même petits) ne peut être considérée comme une page blanche. Les passagers qui dévièrent du programme d'embarquement et de débarquement proposé, doivent impérativement se renseigner auprès des autorités compétentes pour connaître les formalités nécessaires à leur voyage (Voir paragraphe 5 des Conditions Particulières de Vente).

## FORMALITÉS SPÉCIFIQUES

### SPITZBERG

L'AUSTRAL : KIRKENES • LONGYEARBYEN / 15 JUIN 2014 - page 25

L'AUSTRAL : LONGYEARBYEN • REYKJAVIK / 22 JUIN 2014 - page 25

- Taxe environnementale facturée à bord (30€ à ce jour, sujet à modification)

### GROENLAND & MER DE BAFFIN

L'AUSTRAL : KANGERLUSSUAQ • KANGERLUSSUAQ / 13 AOÛT 2014 - page 33

LE BORÉAL : KANGERLUSSUAQ • QUÉBEC / 04 SEPT 2014 - page 33

- Canada : Frais d'accès aux parcs nationaux facturés à bord (45€ à ce jour, sujet à modification)

### MER BLANCHE

L'AUSTRAL : TROMSØ • KIRKENES / 04 JUIN 2014 - page 21

### PASSAGE DU NORD OUEST

L'AUSTRAL : KANGERLUSSUAQ • NOME / 26 AOÛT 2014 - page 37

### KAMTCHATKA

L'AUSTRAL : NOME • PETROPVLOVSK / 16 SEPT 2014 - page 41

### LES KOURILES

L'AUSTRAL : PETROPVLOVSK • MAIZURU / 01 OCT 2014 - page 41

- Canada : Frais d'accès aux parcs nationaux et réserves territoriales facturés à bord (60€ à ce jour, sujet à modification)
- États Unis : Solliciter obligatoirement, via internet, une autorisation électronique de voyage avant le départ, ESTA, voir <https://esta.cbp.dhs.gov> L'autorisation ESTA permet de voyager mais ne constitue pas un droit d'entrée (visa) sur le territoire américain, lequel reste accordé ou refusé à l'arrivée par l'officier d'immigration.
  - Pour les passeports délivrés AVANT le 25 octobre 2005 inclus : Pas besoin de visa, à condition de détenir un passeport présentant les caractéristiques suivantes : individuel (les autorités américaines ne reconnaissent pas l'inscription des enfants, quel que soit leur âge, sur le passeport de l'un des parents), lisible en machine (modèle DELPHINE) qui comporte une bande de lecture optique.
  - Pour les passeports délivrés APRES le 26 octobre 2005 : Seuls les passeports électroniques avec puces intégrées permettent de bénéficier du programme de dispense de visa.
  - Pour tous les autres cas : demande de visa obligatoire. Merci de consulter le site [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) ou celui du consulat des États-Unis.
- Russie : Visa individuel obligatoire (type tourisme, entrée simple) à obtenir impérativement avant votre départ. Une « lettre d'invitation » vous sera remise pour l'obtention de votre visa. Une copie de votre passeport (page photo) ainsi qu'une copie de votre visa doivent impérativement être envoyés à la Compagnie du Ponant au plus tard 40 jours avant la date de départ. Le non-respect de ces délais, entraînera des frais obligatoires et incompressibles de 200€ minimum par personne. Afin d'établir les autorisations dans les temps auprès des autorités concernées, nous vous invitons à nous communiquer les informations concernant votre passeport dès votre inscription.
- Frais d'accès aux zones protégées : 190€ par personne montant facturé à bord. (Montant sujets à modification sans préavis)  
Pour la croisière TROMSØ • KIRKENES du 04 JUN 2014 : 95€ par personne.
- Taxe de débarquement : 35€ par personne facturés à bord (sujet à modification sans préavis sur les croisières Nome/Petropavlovsk et Petropavlovsk/Maizuru uniquement).



## INFORMATIONS IMPORTANTES

L'AUSTRAL : TROMSØ • KIRKENES / 04 JUIN 2014

L'AUSTRAL : KIRKENES • LONGYEARBYEN / 15 JUIN 2014

L'AUSTRAL : LONGYEARBYEN • REYKJAVIK / 22 JUIN 2014

L'AUSTRAL : REYKJAVIK • KANGERLUSSUAQ / 03 AOÛT 2014

L'AUSTRAL : KANGERLUSSUAQ • KANGERLUSSUAQ / 13 AOÛT 2014

LE BORÉAL : REYKJAVIK • KANGERLUSSUAQ / 21 AOÛT 2014

L'AUSTRAL : KANGERLUSSUAQ • NOME / 26 AOÛT 2014

LE BORÉAL : KANGERLUSSUAQ • QUÉBEC / 04 SEPT 2014

L'AUSTRAL : NOME • PETROPVLOVSK / 16 SEPT 2014

L'AUSTRAL : PETROPVLOVSK • MAIZURU / 01 OCT 2014

- Une parka polaire vous sera offerte à bord (à l'exception de la croisière Kangerlussuaq – Québec du 04 septembre 2014). Nous vous demandons de compléter attentivement votre équipement selon les conseils détaillés dans les informations pratiques que vous recevrez avant votre départ. N'hésitez pas à nous interroger.
- Ces programmes sont avant tout des expéditions. Les débarquements se font en Zodiac®, parfois « pieds mouillés ». Des balades en Zodiac®, des marches de niveau facile à plus « sportive » vous seront aussi proposées. Les escales, débarquements et sorties Zodiac® dépendent des conditions météorologiques, de la position des glaces, des vents et de l'état de la mer. Ces éléments peuvent à tout moment contraindre le Commandant à annuler, interrompre toute activité voire à modifier complètement l'itinéraire.
- Ces croisières, accessibles à tous, nécessitent cependant une condition physique raisonnablement bonne. Afin que votre voyage se passe dans les meilleures conditions, nous vous demandons de faire remplir par votre médecin traitant référent le questionnaire médical que nous vous ferons parvenir dès votre inscription. Ce document dûment rempli devra nous parvenir au plus tard 120 jours avant le départ. C'est important pour le respect des normes de sécurité obligatoires en zone polaire. Toute information portée sur le questionnaire et qui s'avérerait non conforme à la réalité pourrait entraîner un refus d'embarquement au port de départ, sans recours possible.
- Nous vous invitons à choisir avec soin votre contrat d'assurance annulation/assistance/rapatriement et ce particulièrement si vous vous assurez via votre carte de crédit. La Compagnie du Ponant vous propose un nouveau contrat multirisque très complet. Voir page 49

### NOTES SPÉCIFIQUES POUR LES CROISIÈRES DANS LE GRAND NORD :

Compte tenu du caractère exceptionnel de ces itinéraires, les escales sont données à titre indicatif. La route définitive sera confirmée par le Commandant du navire, avec pour prérogatives la qualité touristique et la sécurité des passagers. Sa décision sera conforme à celles des autorités locales et du pilote des glaces présent à bord durant la navigation en zone Arctique.

# ASSURANCE



La Compagnie du Ponant créée pour vous un nouveau contrat d'assurance et d'assistance multirisque. Pour voyager l'esprit tranquille, notre contrat exclusif **Ponant Assurance 5\***, proposé par notre partenaire TMS, spécialiste haut de gamme de la couverture assurance en voyages, vous protège sur tous nos itinéraires, sans exception, tout au long de votre croisière.

PRESTATIONS	MONTANTS TTC maximum / personne
<b>ANNULATION DE VOYAGE</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maladie (y compris les rechutes de maladie ou de blessure antérieure), accident, décès de l'assuré, d'un membre de sa famille ou d'un accompagnant assuré</li> <li>• Attentat ou catastrophe naturelle survenant à destination</li> <li>• Autres causes justifiées</li> </ul>	25 000 € maximum / personne 75 000 € maximum / événement <i>Franchise de 10% des frais d'annulation avec un minimum de 50 € / personne (aucune franchise en cas de maladie, accident, décès)</i>
<b>BAGAGES</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vol, destruction totale ou partielle, perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport</li> <li>↳ Franchise</li> <li>• Retard de livraison de bagages &gt; 24h</li> </ul>	3 049 € TTC / personne 30 € / dossier Indemnité forfaitaire de 400 € TTC / personne
<b>ASSISTANCE AUX PERSONNES EN CAS DE MALADIE OU DE BLESSURE LORS D'UN VOYAGE</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transport / Rapatriement</li> <li>• Retour des membres de la famille ou d'un ou de deux accompagnant(s) assuré(s)</li> </ul> OU <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence hospitalisation               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Transport</li> <li>- Hébergement</li> </ul> </li> <li>• Prolongation de séjour d'un accompagnant bénéficiaire si hospitalisation</li> <li>• Accompagnement de vos enfants de moins de 18 ans</li> <li>• Poursuite du voyage</li> <li>• Chauffeur de remplacement</li> <li>• Retour anticipé en cas d'hospitalisation d'un membre de la famille</li> <li>• Retour anticipé en cas d'hospitalisation de la garde d'enfant ou du remplaçant professionnel</li> <li>• Remboursement des frais médicaux à l'étranger et avance des frais d'hospitalisation à l'étranger               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Europe et Bassin Méditerranéen</li> <li>- Reste du monde</li> </ul> </li> <li>↳ Franchise pour les frais médicaux</li> <li>• Remboursement des soins dentaires d'urgence</li> </ul>	Frais réels Billet retour + taxi  Billet AR + taxi 80 € / nuit (10 nuits max.) 80 € / nuit (4 nuits max.) Hôtesse ou billet AR Frais de transport supplémentaires Billet ou chauffeur Billet retour + taxi Billet retour + taxi Billet retour + taxi  75 000 € / personne 152 500 € / personne 30 € / personne / événement 300 € / personne
<b>ASSISTANCE EN CAS DE DÉCÈS</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transport du défunt vers le lieu des obsèques</li> <li>• Frais de cercueil ou d'urne</li> <li>• Retour des membres de la famille ou d'un ou de deux accompagnant(s) assurés</li> <li>• Retour anticipé en cas de décès d'un membre de votre famille, de la garde d'enfant ou du remplaçant professionnel</li> <li>• Formalités décès               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Transport</li> <li>- Hébergement</li> </ul> </li> </ul>	Frais réels 2 300 € / personne Billet retour + taxi Billet retour + taxi  Billet AR 80 € / nuit (2 nuits max.)
<b>ASSISTANCE VOYAGE</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informations voyage / santé</li> <li>• Avance de caution pénale à l'étranger</li> <li>• Prise en charge des honoraires d'avocat à l'étranger</li> <li>• Retour anticipé en cas de sinistre au domicile</li> <li>• Assistance en cas de sinistre au domicile               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mesures conservatoires</li> <li>- Hébergement</li> </ul> </li> <li>• Frais de recherche et de secours</li> <li>• Transmission de messages urgents</li> <li>• Envoi de médicaments à l'étranger</li> <li>• Assistance et avance de fonds en cas de vol, perte ou destruction des papiers d'identité ou moyens de paiement</li> </ul>	15 300 € / personne 3 100 € / personne Billet retour + taxi  80 € 50 € / nuit (2 nuits max.) 15 300 € / personne  Frais d'expédition 2 300 € / personne
<b>APPAREILLAGE MANQUÉ</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais d'acheminement vers la prochaine escale OU</li> <li>• Retour anticipé (billet retour + frais de taxi)</li> </ul>	50 % du prix du séjour avec un maximum de 1 500 € / personne
<b>RESPONSABILITÉ CIVILE</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dommages corporels et matériels confondus</li> <li>• Dont dommages matériels</li> <li>↳ Franchise</li> </ul>	4 500 000 € TTC / personne 75 000 € TTC / personne 75 € / sinistre
<b>FRAIS D'INTERRUPTION DE SÉJOUR</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interruption de séjour suite à :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Hospitalisation ou décès d'un proche</li> <li>- Sinistre au domicile</li> </ul> </li> <li>• Voyage de compensation suite à :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapatriement médical de l'assuré</li> </ul> </li> </ul>	Prorata temporis (hors transport) Prorata temporis (hors transport)  Prix d'achat initial du voyage assuré
<b>INDIVIDUELLE ACCIDENT</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décès ou invalidité permanente totale</li> </ul>	15 245 € TTC / personne 150 000 € TTC / événement

Les garanties proposées sont soumises à une prime de **4% TTC sur le montant TTC de votre croisière**. La date de souscription doit avoir lieu le jour de l'achat de votre voyage ou au plus tard 46 jours avant le début de votre croisière (voir les Conditions Particulières de vente paragraphe 4 de cette brochure). Nos vendeurs sont à votre entière disposition pour répondre à toutes vos questions.

# TARIFS\*

## FORFAITS CROISIÈRES + VOLS & TRANSFERTS

NOUVEAU

04 JUIN 2014

Forfait 11 nuits à bord + vols & transferts

TROMSØ • KIRKENES  
L'AUSSTRAL

POUNANT BONUS  
A partir de  
-30%

Cabine Supérieure	5 532 €	<b>4 137 €</b>
Cabine Deluxe	6 247 €	<b>4 637 €</b>
Cabine Prestige – Pont 4	6 797 €	<b>5 022 €</b>
Cabine Prestige – Pont 5	7 127 €	<b>5 253 €</b>
Cabine Prestige – Pont 6	7 347 €	<b>5 407 €</b>

POUNANT BONUS  
A partir de  
-25%

Suite Deluxe	8 667 €	<b>6 721 €</b>
Suite Prestige – Pont 5	10 042 €	<b>7 752 €</b>
Suite Prestige – Pont 6	10 702 €	<b>8 247 €</b>
Suite de l'Armateur	15 982 €	<b>12 207 €</b>
3 <sup>ème</sup> passager en Cabine Supérieure	3 305 €	<b>2 577 €</b>
3 <sup>ème</sup> passager en Suite Prestige	5 560 €	<b>4 390 €</b>
4 <sup>ème</sup> passager en Suite Prestige	5 560 €	<b>4 390 €</b>
Enfant de 8 à 11 ans <sup>(2)</sup>	880 €	<b>880 €</b>
Supplément occupation individuelle <sup>(1)</sup>	à partir de + 30% (Cabines) et + 50% (Suites)	
Taxes portuaires et de sûreté obligatoires <sup>(3)</sup>	550 €	
Taxes d'aéroport <sup>(3)</sup>	175 €	

**Vols directs privatisés**  
Paris - Tromsø  
Kirkenes - Paris<sup>(4)</sup>  
et transferts inclus

NOUVEAU

15 JUIN 2014

Forfait 7 nuits à bord + vols & transferts

KIRKENES • LONGYEARBYEN  
L'AUSSTRAL

POUNANT BONUS  
A partir de  
-20%

Cabine Supérieure	4 196 €	<b>3 555 €</b>
Cabine Deluxe	4 686 €	<b>3 947 €</b>
Cabine Prestige – Pont 4	5 071 €	<b>4 255 €</b>
Cabine Prestige – Pont 5	5 281 €	<b>4 423 €</b>
Cabine Prestige – Pont 6	5 491 €	<b>4 591 €</b>

POUNANT BONUS  
A partir de  
-20%

Suite Deluxe	6 471 €	<b>5 375 €</b>
Suite Prestige – Pont 5	7 346 €	<b>6 075 €</b>
Suite Prestige – Pont 6	7 766 €	<b>6 411 €</b>
Suite de l'Armateur	11 896 €	<b>9 715 €</b>
3 <sup>ème</sup> passager en Cabine Supérieure	2 656 €	<b>2 156 €</b>
3 <sup>ème</sup> passager en Suite Prestige	4 231 €	<b>3 583 €</b>
4 <sup>ème</sup> passager en Suite Prestige	4 231 €	<b>3 583 €</b>
Enfant de 8 à 11 ans <sup>(2)</sup>	990 €	<b>990 €</b>
Supplément occupation individuelle <sup>(1)</sup>	à partir de + 30% (Cabines) et + 50% (Suites)	
Taxes portuaires et de sûreté obligatoires <sup>(3)</sup>	350 €	
Taxes d'aéroport <sup>(3)</sup>	215 €	

**Vols directs privatisés**  
Paris - Kirkenes  
Longyearbyen - Paris<sup>(4)</sup>  
et transferts inclus.

22 JUIN 2014

Forfait 14 nuits à bord + vol aller & transfert

LONGYEARBYEN • REYKJAVIK  
L'AUSSTRAL

POUNANT BONUS  
A partir de  
-30%

Cabine Supérieure	6 381 €	<b>4 647 €</b>
Cabine Deluxe	7 361 €	<b>5 333 €</b>
Cabine Prestige – Pont 4	8 131 €	<b>5 872 €</b>
Cabine Prestige – Pont 5	8 551 €	<b>6 166 €</b>
Cabine Prestige – Pont 6	8 971 €	<b>6 460 €</b>

POUNANT BONUS  
A partir de  
-25%

Suite Deluxe	10 931 €	<b>8 348 €</b>
Suite Prestige – Pont 5	12 681 €	<b>9 661 €</b>
Suite Prestige – Pont 6	13 521 €	<b>10 291 €</b>
Suite de l'Armateur	21 781 €	<b>16 486 €</b>
3 <sup>ème</sup> passager en Cabine Supérieure	3 616 €	<b>2 711 €</b>
3 <sup>ème</sup> passager en Suite Prestige	6 766 €	<b>5 225 €</b>
4 <sup>ème</sup> passager en Suite Prestige	6 766 €	<b>5 225 €</b>
Enfant de 8 à 11 ans <sup>(2)</sup>	600 €	<b>600 €</b>
Supplément occupation individuelle <sup>(1)</sup>	à partir de + 30% (Cabines) et + 50% (Suites)	
Taxes portuaires et de sûreté obligatoires <sup>(3)</sup>	700 €	
Taxes d'aéroport <sup>(3)</sup>	110 €	

**Vol aller direct privatisé**  
Paris - Longyearbyen<sup>(4)</sup>  
et transfert inclus.

13 AOÛT 2014

Forfait 14 nuits à bord + vols & transferts

KANGERLUSSUAQ • KANGERLUSSUAQ  
L'AUSSTRAL

POUNANT BONUS  
A partir de  
-30%

Cabine Supérieure	7 783 €	<b>5 822 €</b>
Cabine Deluxe	8 693 €	<b>6 459 €</b>
Cabine Prestige – Pont 4	9 408 €	<b>6 959 €</b>
Cabine Prestige – Pont 5	9 798 €	<b>7 232 €</b>
Cabine Prestige – Pont 6	10 188 €	<b>7 505 €</b>

POUNANT BONUS  
A partir de  
-25%

Suite Deluxe	12 008 €	<b>9 318 €</b>
Suite Prestige – Pont 5	13 633 €	<b>10 536 €</b>
Suite Prestige – Pont 6	14 413 €	<b>11 121 €</b>
Suite de l'Armateur	20 783 €	<b>15 899 €</b>
3 <sup>ème</sup> passager en Cabine Supérieure	4 631 €	<b>3 615 €</b>
3 <sup>ème</sup> passager en Suite Prestige	7 556 €	<b>5 978 €</b>
4 <sup>ème</sup> passager en Suite Prestige	7 556 €	<b>5 978 €</b>
Enfant de 8 à 11 ans <sup>(2)</sup>	1 245 €	<b>1 245 €</b>
Supplément occupation individuelle <sup>(1)</sup>	à partir de + 75% (Cabines) et + 50% (Suites)	
Taxes portuaires et de sûreté obligatoires <sup>(3)</sup>	650 €	
Taxes d'aéroport <sup>(3)</sup>	280 €	

**Vols directs privatisés**  
Paris - Kangerlussuaq - Paris<sup>(4)</sup>  
et transferts inclus.

21 AOÛT 2014

Forfait 14 nuits à bord + vol retour & transfert

REYKJAVIK • KANGERLUSSUAQ  
LE BORÉAL

POUNANT BONUS  
A partir de  
-30%

Cabine Supérieure	6 716 €	<b>4 902 €</b>
Cabine Deluxe	7 696 €	<b>5 588 €</b>
Cabine Prestige – Pont 4	8 466 €	<b>6 127 €</b>
Cabine Prestige – Pont 5	8 886 €	<b>6 421 €</b>
Cabine Prestige – Pont 6	9 306 €	<b>6 715 €</b>

POUNANT BONUS  
A partir de  
-25%

Suite Deluxe	11 266 €	<b>8 617 €</b>
Suite Prestige – Pont 5	13 016 €	<b>9 929 €</b>
Suite Prestige – Pont 6	13 856 €	<b>10 559 €</b>
Suite de l'Armateur	22 116 €	<b>16 754 €</b>
3 <sup>ème</sup> passager en Cabine Supérieure	3 811 €	<b>2 868 €</b>
3 <sup>ème</sup> passager en Suite Prestige	6 961 €	<b>5 388 €</b>
4 <sup>ème</sup> passager en Suite Prestige	6 961 €	<b>5 388 €</b>
Enfant de 8 à 11 ans <sup>(2)</sup>	670 €	<b>670 €</b>
Supplément occupation individuelle <sup>(1)</sup>	Gratuit (Cabines) et à partir de + 50% (Suites)	
Taxes portuaires et de sûreté obligatoires <sup>(3)</sup>	700 €	
Taxes d'aéroport <sup>(3)</sup>	140 €	

**Vol retour direct privatisé**  
Kangerlussuaq - Paris<sup>(4)</sup>  
transfert inclus.

NOUVEAU

26 AOÛT 2014

Forfait 21 nuits à bord + vols & transferts

KANGERLUSSUAQ • NOME  
L'AUSSTRAL

POUNANT BONUS  
A partir de  
-25%

Cabine Supérieure	10 777 €	<b>8 399 €</b>
Cabine Deluxe	12 247 €	<b>9 501 €</b>
Cabine Prestige – Pont 4	13 402 €	<b>10 368 €</b>
Cabine Prestige – Pont 5	14 032 €	<b>10 840 €</b>
Cabine Prestige – Pont 6	14 662 €	<b>11 313 €</b>

POUNANT BONUS  
A partir de  
-25%

Suite Deluxe	17 602 €	<b>13 518 €</b>
Suite Prestige – Pont 5	20 227 €	<b>15 486 €</b>
Suite Prestige – Pont 6	21 487 €	<b>16 431 €</b>
Suite de l'Armateur	33 877 €	<b>25 724 €</b>
3 <sup>ème</sup> passager en Cabine Supérieure	6 209 €	<b>4 973 €</b>
3 <sup>ème</sup> passager en Suite Prestige	10 934 €	<b>8 517 €</b>
4 <sup>ème</sup> passager en Suite Prestige	10 934 €	<b>8 517 €</b>
Enfant de 8 à 11 ans <sup>(2)</sup>	1 265 €	<b>1 265 €</b>
Supplément occupation individuelle <sup>(1)</sup>	à partir de + 75% (Cabines) et + 75% (Suites)	
Taxes portuaires et de sûreté obligatoires <sup>(3)</sup>	1 050 €	
Taxes d'aéroport <sup>(3)</sup>	155 €	

**Vols directs privatisés**  
Paris - Kangerlussuaq  
Nome - Anchorage<sup>(4)</sup>,  
nuit à Anchorage et transferts inclus.

\*Détails sur les tarifs et leurs conditions d'application repris dans les pages 52 à 55. Merci de vous y reporter.

(1) Nombre de cabines limité et sur demande. (2) Enfant partageant la cabine de 2 adultes. (3) Montant sujet à modification sans préavis.

(4) Nom de la compagnie aérienne à confirmer début 2014 & vols sous réserve de disponibilité. (5) Ensemble plus loin. Programmes optionnels pré-post croisière disponibles à partir de septembre 2013. Nous consulter. Acheminements province, nous consulter.

**06 & 13 JUILLET 2014**  
7 nuits à bord (vols & transferts non inclus)

**REYKJAVIK • REYKJAVIK  
L'AUSTRAL**

**PONANT BONUS**  
A partir de  
-25%

Cabine Supérieure	2 975 €	<b>2 231 €</b>
Cabine Deluxe	3 465 €	<b>2 599 €</b>
Cabine Prestige – Pont 4	3 850 €	<b>2 888 €</b>
Cabine Prestige – Pont 5	4 060 €	<b>3 045 €</b>
Cabine Prestige – Pont 6	4 270 €	<b>3 203 €</b>

**PONANT BONUS**  
A partir de  
-25%

Suite Deluxe	5 250 €	<b>3 938 €</b>
Suite Prestige – Pont 5	6 125 €	<b>4 594 €</b>
Suite Prestige – Pont 6	6 545 €	<b>4 909 €</b>
Suite de l'Armateur	10 675 €	<b>8 006 €</b>

3 <sup>ème</sup> passager en Cabine Supérieure	1 488 €	<b>1 116 €</b>
3 <sup>ème</sup> passager en Suite Prestige	3 063 €	<b>2 297 €</b>
4 <sup>ème</sup> passager en Suite Prestige	3 063 €	<b>2 297 €</b>

Enfant de 8 à 11 ans<sup>(2)</sup> Gratuit  
Supplément occupation individuelle<sup>(1)</sup> à partir de + 50% (Cabines)  
et + 50% (Suites)

Taxes portuaires et de sûreté obligatoires<sup>(3)</sup> 350 €

**20 & 27 JUILLET 2014**  
7 nuits à bord (vols & transferts non inclus)

**REYKJAVIK • REYKJAVIK  
L'AUSTRAL**

**PONANT BONUS**  
A partir de  
-25%

Cabine Supérieure	2 975 €	<b>2 231 €</b>
Cabine Deluxe	3 465 €	<b>2 599 €</b>
Cabine Prestige – Pont 4	3 850 €	<b>2 888 €</b>
Cabine Prestige – Pont 5	4 060 €	<b>3 045 €</b>
Cabine Prestige – Pont 6	4 270 €	<b>3 203 €</b>

**PONANT BONUS**  
A partir de  
-25%

Suite Deluxe	5 250 €	<b>3 938 €</b>
Suite Prestige – Pont 5	6 125 €	<b>4 594 €</b>
Suite Prestige – Pont 6	6 545 €	<b>4 909 €</b>
Suite de l'Armateur	10 675 €	<b>8 006 €</b>

3 <sup>ème</sup> passager en Cabine Supérieure	1 488 €	<b>1 116 €</b>
3 <sup>ème</sup> passager en Suite Prestige	3 063 €	<b>2 297 €</b>
4 <sup>ème</sup> passager en Suite Prestige	3 063 €	<b>2 297 €</b>

Enfant de 8 à 11 ans<sup>(2)</sup> Gratuit  
Supplément occupation individuelle<sup>(1)</sup> à partir de + 50% (Cabines)  
et + 50% (Suites)

Taxes portuaires et de sûreté obligatoires<sup>(3)</sup> 350 €

**03 AOÛT 2014**  
Forfait 10 nuits à bord + vol retour & transfert

**REYKJAVIK • KANGERLUSSUAQ  
L'AUSTRAL**

**PONANT BONUS**  
A partir de  
-30%

Cabine Supérieure	5 159 €	<b>3 831 €</b>
Cabine Deluxe	5 859 €	<b>4 321 €</b>
Cabine Prestige – Pont 4	6 409 €	<b>4 706 €</b>
Cabine Prestige – Pont 5	6 709 €	<b>4 916 €</b>
Cabine Prestige – Pont 6	7 009 €	<b>5 126 €</b>

**PONANT BONUS**  
A partir de  
-25%

Suite Deluxe	8 409 €	<b>6 490 €</b>
Suite Prestige – Pont 5	9 659 €	<b>7 427 €</b>
Suite Prestige – Pont 6	10 259 €	<b>7 877 €</b>
Suite de l'Armateur	16 159 €	<b>12 302 €</b>

3 <sup>ème</sup> passager en Cabine Supérieure	3 034 €	<b>2 343 €</b>
3 <sup>ème</sup> passager en Suite Prestige	5 284 €	<b>4 146 €</b>
4 <sup>ème</sup> passager en Suite Prestige	5 284 €	<b>4 146 €</b>

Enfant de 8 à 11 ans<sup>(2)</sup> 730 € **730 €**  
Supplément occupation individuelle<sup>(1)</sup> à partir de + 50% (Cabines)  
et + 50% (Suites)

Taxes portuaires et de sûreté obligatoires<sup>(3)</sup> 500 €  
Taxes d'aéroport<sup>(3)</sup> 140 €

**Ensemble plus loin<sup>(5)</sup>.**

Programmes optionnels pré-post croisière disponibles à partir de septembre 2013. Nous consulter.

**Ensemble plus loin<sup>(5)</sup>.**

Programmes optionnels pré-post croisière disponibles à partir de septembre 2013. Nous consulter.

**Vol retour privatisé**  
Kangerlussuaq - Paris<sup>(4)</sup>  
et transfert inclus.

**04 SEPTEMBRE 2014**  
Forfait 14 nuits à bord + vol aller & transfert

**KANGERLUSSUAQ • QUÉBEC  
LE BOREAL**

**PONANT BONUS**  
A partir de  
-30%

Cabine Supérieure	6 284 €	<b>4 573 €</b>
Cabine Deluxe	7 194 €	<b>5 210 €</b>
Cabine Prestige – Pont 4	7 894 €	<b>5 700 €</b>
Cabine Prestige – Pont 5	8 314 €	<b>5 994 €</b>
Cabine Prestige – Pont 6	8 594 €	<b>6 190 €</b>

**PONANT BONUS**  
A partir de  
-25%

Suite Deluxe	10 274 €	<b>7 851 €</b>
Suite Prestige – Pont 5	12 024 €	<b>9 163 €</b>
Suite Prestige – Pont 6	12 864 €	<b>9 793 €</b>
Suite de l'Armateur	19 584 €	<b>14 833 €</b>

3 <sup>ème</sup> passager en Cabine Supérieure	3 589 €	<b>2 686 €</b>
3 <sup>ème</sup> passager en Suite Prestige	6 459 €	<b>4 989 €</b>
4 <sup>ème</sup> passager en Suite Prestige	6 459 €	<b>4 989 €</b>

Enfant de 8 à 11 ans<sup>(2)</sup> 580 € **580 €**  
Supplément occupation individuelle<sup>(1)</sup> Gratuit (Cabines)  
et + 50% (Suites)

Taxes portuaires et de sûreté obligatoires<sup>(3)</sup> 700 €  
Taxes d'aéroport<sup>(3)</sup> 140 €

**16 SEPTEMBRE 2014**  
Forfait 15 nuits à bord + vols & transferts

**NOME • PETROPALOVSK  
L'AUSTRAL**

**PONANT BONUS**  
A partir de  
-30%

Cabine Supérieure	10 219 €	<b>8 158 €</b>
Cabine Deluxe	11 269 €	<b>8 893 €</b>
Cabine Prestige – Pont 4	12 094 €	<b>9 471 €</b>
Cabine Prestige – Pont 5	12 544 €	<b>9 786 €</b>
Cabine Prestige – Pont 6	12 994 €	<b>10 101 €</b>

**PONANT BONUS**  
A partir de  
-25%

Suite Deluxe	15 094 €	<b>12 158 €</b>
Suite Prestige – Pont 5	16 969 €	<b>13 564 €</b>
Suite Prestige – Pont 6	17 869 €	<b>14 239 €</b>
Suite de l'Armateur	26 719 €	<b>20 877 €</b>

3 <sup>ème</sup> passager en Cabine Supérieure	6 919 €	<b>5 848 €</b>
3 <sup>ème</sup> passager en Suite Prestige	10 294 €	<b>8 558 €</b>
4 <sup>ème</sup> passager en Suite Prestige	10 294 €	<b>8 558 €</b>

Enfant de 8 à 11 ans<sup>(2)</sup> 3 350 € **3 350 €**  
Supplément occupation individuelle<sup>(1)</sup> à partir de + 50% (Cabines)  
et + 50% (Suites)

Taxes portuaires et de sûreté obligatoires<sup>(3)</sup> 750 €  
Taxes d'aéroport<sup>(3)</sup> 55 €

**01 OCTOBRE 2014**  
Forfait 15 nuits à bord + vol aller & transfert

**PETROPALOVSK • MAIZURU  
L'AUSTRAL**

**PONANT BONUS**  
A partir de  
-30%

Cabine Supérieure	9 409 €	<b>7 348 €</b>
Cabine Deluxe	10 459 €	<b>8 083 €</b>
Cabine Prestige – Pont 4	11 284 €	<b>8 661 €</b>
Cabine Prestige – Pont 5	11 734 €	<b>8 976 €</b>
Cabine Prestige – Pont 6	12 184 €	<b>9 291 €</b>

**PONANT BONUS**  
A partir de  
-25%

Suite Deluxe	14 284 €	<b>11 348 €</b>
Suite Prestige – Pont 5	16 159 €	<b>12 754 €</b>
Suite Prestige – Pont 6	17 059 €	<b>13 429 €</b>
Suite de l'Armateur	25 909 €	<b>20 067 €</b>

3 <sup>ème</sup> passager en Cabine Supérieure	6 109 €	<b>5 038 €</b>
3 <sup>ème</sup> passager en Suite Prestige	9 484 €	<b>7 951 €</b>
4 <sup>ème</sup> passager en Suite Prestige	9 484 €	<b>7 951 €</b>

Enfant de 8 à 11 ans<sup>(2)</sup> 2 540 € **2 540 €**  
Supplément occupation individuelle<sup>(1)</sup> à partir de + 30% (Cabines)  
et + 50% (Suites)

Taxes portuaires et de sûreté obligatoires<sup>(3)</sup> 750 €  
Taxes d'aéroport<sup>(3)</sup> 40 €

**Vol aller direct privatisé**  
Paris - Kangerlussuaq<sup>(4)</sup>  
et transfert inclus.

**Vols directs privatisés**  
Anchorage - Nome / Petropavlovsk - Paris<sup>(4)</sup>  
nuit à Anchorage et transfert inclus en  
correspondance avec les vols sélectionnés  
par la Compagnie du Ponant.

**Vol aller direct privatisé**  
Paris - Petropavlovsk<sup>(4)</sup>  
et transfert inclus.

\*Détails sur les tarifs et leurs conditions d'application repris dans les pages 52 à 55. Merci de vous y reporter.

(1) Nombre de cabines limité et sur demande. (2) Enfant partageant la cabine de 2 adultes. (3) Montant sujet à modification sans préavis.

(4) Nom de la compagnie aérienne à confirmer début 2014 & vols sous réserve de disponibilité. (5) Ensemble plus loin. Programmes optionnels pré-post croisière disponibles à partir de septembre 2013. Nous consulter. Acheminements province, nous consulter.

# INFORMATIONS GENERALES & SPECIFIQUES

## 1 - Les prix de nos croisières s'entendent par personne et comprennent :

- La croisière en pension complète du dîner du 1er jour au petit déjeuner du dernier jour.
- Les cocktails de Bienvenue et du Commandant, le dîner de Gala.
- Les eaux minérales, le thé, le café filtre et les vins rouge, blanc ou rosé servis à discrétion aux repas ; le thé l'après-midi.
- Les soirées, divertissements et/ou spectacles organisés.
- Le port des bagages du quai à bord et vice versa à l'embarquement et au débarquement.
- Room service 24h/24 (menu proposé)
- La présence d'un conférencier, intervenant spécialisé, si celle-ci est signalée par le logo « Conférencier »
- La présence d'une équipe d'expédition hautement qualifiée et bilingue français/anglais pour les croisières identifiées par un logo « soft expédition »

## 1-1 Les prix de nos Forfaits « Croisières, Vol et Transferts » comprennent également :

- Les vols directs suivants :
  - Forfaits croisières Tromsø-Kirkenes ; Kirkenes-Longyearbyen ; Kangerlussuaq-Kangerlussuaq ; Kangerlussuaq-Nome et Nome-Petropavlovsk : vols aller-retour privatisés depuis Paris en classe économique sur compagnie européenne (possibilité de voyager en classe Ponant Premium sur certains parcours - cabine avant- avec supplément : nous consulter).
  - Forfaits croisières Reykjavik-Kangerlussuaq : vol retour privatisé de Kangerlussuaq en classe économique sur compagnie européenne (possibilité de voyager en classe Ponant Premium- cabine avant- avec supplément : nous consulter).
  - Forfait croisière Longyearbyen-Reykjavik ; Kangerlussuaq-Québec ; Petropavlovsk-Maizuru: vol aller privatisé depuis Paris en classe économique, sur compagnie européenne (possibilité de voyager en classe Ponant Premium sur certains parcours - cabine avant- avec supplément : nous consulter).
- Les transferts et prestations de services à terre avant et/ou après la croisière tels que mentionnés dans les descriptifs de chaque forfait disponible sur simple demande 10 mois avant votre date de départ.
- Forfaits croisières Kangerlussuaq-Kangerlussuaq ; Kangerlussuaq-Nome ; Kangerlussuaq-Québec : Le choix entre une excursion optionnelle (non incluse) vers la calotte polaire (descriptif sur demande) OU le transfert direct au port pour embarquement à bord de votre navire; accès au Grand Salon (Cabine disponible uniquement à partir de 17h00)

## 2 - Les prix de nos programmes de croisières ne comprennent pas :

- Toutes les prestations de services non mentionnées dans le descriptif des Forfaits « Croisière, Vol et Transfert »
- Les programmes pré et/ou post croisières « Ensemble plus loin » pour les croisières en Islande Reykjavik-Reykjavik
- Le port des bagages aux aéroports
- Les taxes aériennes, portuaires et de sûreté (sujettes à modification)
- Les excursions optionnelles
- Le forfait « Open bar » à réserver exclusivement avant votre départ pour la durée de votre séjour à bord
- Les forfaits « Spa et Bien-être » à réserver avant votre départ
- Les boissons autres que celles mentionnées
- Le service de blanchisserie, les prestations du salon de coiffure et les soins à la carte proposés au Spa.
- Les dépenses d'ordre personnel, les pourboires aux guides locaux et à l'équipage,
- les consultations médicales, le coût des médicaments délivrés à bord (pas de prise en charge par la Sécurité Sociale Française)
- Les frais de visa, taxes de débarquement, frais d'entrée dans les zones protégées et de formalités sanitaires éventuels
- Les assurances annulation, assistance, rapatriement, bagages et frais médicaux

## 3 - Prestations de services terrestres / Excursions :

### 3-1 Prestations de services incluses dans les forfaits « Croisière + Vol et Transfert »

Les forfaits « Croisière + vol et Transfert », quand ceux-ci sont proposés dans les pages de cette brochure, comprennent des prestations terrestres avant et/ou après la croisière, tels que mentionnés dans les descriptifs concernés, disponibles sur simple demande 10 mois avant le départ de chaque croisière et sur [www.ponant.com](http://www.ponant.com). Le cas échéant, l'hébergement est prévu en hôtel 4\* ou 5\* (normes locales), sur la base d'une chambre double de catégorie standard. L'usage de l'hôtellerie internationale veut que les chambres soient mises à disposition à partir de 16h et libérées dès 11h le dernier jour.

Concernant les franchises de bagages autorisées, merci de vous reporter au paragraphe 6-1 des Conditions particulières de cette brochure CARNET ARTCTIQUE – ETE 2014. **Vous souhaitez pour plus de confort voyager en classe Ponant Premium sur nos vols privatisés ou/et en classe affaires sur nos vols réguliers : Interrogez-nous**

Les transferts et prestations de services à terre sont assurés uniquement en correspondance avec les horaires d'embarquement et de débarquement ainsi qu'avec les horaires des vols sélectionnés ou privatisés par la Compagnie du Ponant. Les horaires définis des vols et leurs conséquences sur le déroulé des programmes seront communiqués lors de l'envoi du carnet de voyage.

Pour l'organisation et l'exécution des transferts et prestations de services à terre, Compagnie du Ponant fait appel à différents prestataires indépendants dont les représentants ne sont pas des employés de Compagnie du Ponant, avec lesquels elle ne saurait être confondue et qui conservent, à l'égard des passagers, les responsabilités propres à leurs activités, aux termes des statuts qui les régissent. Par conséquent, Compagnie du Ponant ne saurait être tenue responsable et le voyageur ne peut prétendre à aucune indemnité pour toute annulation, retard, blessure, changement d'horaire ou d'itinéraire, décès ou dommage à la propriété et à la personne, même si Compagnie du Ponant effectue des réservations ou facture le voyageur pour des prestations organisées avec lesdits prestataires.

Les repas éventuellement servis lors des transferts et prestations de services à terre, sont des repas simples qui ne sauraient être comparés aux standards du navire.

Tous nos forfaits sont proposés dans la limite des places disponibles. Si nous ne disposons plus de place dans la classe nécessaire, nous pourrions vous proposer, selon disponibilité, des places supplémentaires moyennant un supplément.

### 3-2 Activités durant les programmes expéditions :

La participation aux activités extérieures proposées lors des croisières expédition implique certains risques et dangers d'accidents et de maladie, du fait même de l'isolement, des animaux rencontrés, ou des forces de la nature éventuelles, dans ces régions polaires. Compagnie du Ponant ne s'engage pas et n'a pas de responsabilité en regard de tous les renseignements qu'elle fournit ou pour déterminer, ou pour assurer, l'aptitude physique du participant à l'une des activités d'expédition proposées. Toute personne qui prend part à l'une de ces activités extérieures, accepte de participer en toute bonne conscience et uniquement à ses propres risques. Cette participation engage alors la responsabilité de chacun, au regard de son aptitude physique, de sa sécurité, de son comportement et de son confort. Votre présence aux briefings d'informations présentés à bord est obligatoire. Ainsi informés, Compagnie du Ponant, ses dirigeants, administrateurs, officiers, contractants des membres d'équipage et membres de l'équipe d'expédition ainsi que les encadrants des activités, ne pourront être appelés en responsabilité et aucuns recours, actions, poursuites ou réclamations ne pourront être engagés en cas de perte ou dommage subi lors de la

participation à des activités extérieures proposées lors des croisières d'expédition. **Apportez absolument vos jumelles pour une meilleure observation de la faune lors des expéditions ou des sorties / excursions nature.**

## 4 - Tarifs et réductions par personne et par croisière :

Retrouvez les prix de chaque croisière sur notre site [www.ponant.com](http://www.ponant.com). Le Ponant Bonus ne s'applique pas aux taxes portuaires.

### 4-1 : Tarifs brochure :

Les tarifs de référence de la croisière sont applicables durant toute la période de validité de cette brochure et s'entendent par personne sur la base d'une occupation double.

### 4-2 : Tarifs Ponant Bonus :

Le **TARIF PONANT BONUS est le tarif garanti le plus avantageux** que vous puissiez obtenir le jour de votre réservation. Il peut vous permettre d'économiser jusqu'à 30% sur le tarif brochure. Le tarif Ponant Bonus publié dans cette brochure est, pour chaque croisière applicable sur la partie port/port uniquement (hors taxes portuaires), le tarif promotionnel le plus bas. Ce tarif privilégié est évaluable et limité dans le temps : au fur et à mesure du remplissage des croisières concernées. Il pourra donc augmenter pour certaines catégories de cabines et/ou suites seulement ou pour toute une croisière à n'importe quel moment et sans préavis, sans toutefois excéder le tarif brochure de référence. Le Ponant Bonus pourrait ne pas être combinable avec certaines autres offres promotionnelles ou certains crédits bords.

### 4-3 : Autres réductions :

- **Enchaînement avec la croisière précédente (si applicable) : -10%** du tarif croisière seul en port/port (hors taxes portuaires)
- **Grands Amiraux du Ponant Yacht Club : -5%** du tarif croisière seul en port/port, (hors taxes portuaires).
- **Lune de Miel :** Retrouvez le détail des avantages dont vous pouvez bénéficier sur nos croisières pour votre voyage de noces sur [www.ponant.com](http://www.ponant.com) ou n'hésitez pas à nous contacter. La croisière devra être effectuée dans les 12 mois consécutifs au mariage. Une copie du livret de famille sera demandée.
- **Anniversaire de Mariage ou PACS : -100€** par personne sur le tarif croisière seul en port/port (hors taxes portuaires) pour tous les multiples de 5 années de mariage ou de PACS. Le voyage éligible doit avoir lieu la même année calendaire que la date anniversaire. La réduction est applicable une seule fois. Une copie du livret de famille ou attestation officielle (PACS) sera demandée.
- **Famille et amis : -5%** sur le tarif croisière seul en port/port (hors taxes portuaires) pour toute réservation de 5 adultes en même temps voyageant ensemble sur la même date de croisière.
- **Parrainage :** Retrouvez le détail de nos offres de parrainage sur [www.ponant.com](http://www.ponant.com) ou n'hésitez pas à nous contacter.
- **Réservation à bord : -5%** du tarif croisière seul en port/port (hors taxes portuaires) pour toute nouvelle croisière réservée auprès de notre personnel de bord.

ATTENTION : Ces offres ne sont pas cumulables avec tout autre type de réductions ou d'offres spéciales et ne sont pas applicables sur les programmes « Voyages en Mer. »

### 5 - Enfants :

Les enfants de moins de 3 ans ne sont pas autorisés à embarquer. Pour les enfants de 3 à 8 ans, une autorisation d'embarquement sur le navire devra être formulée par écrit auprès de la Compagnie du Ponant. Sous réserve d'accord, une décharge de responsabilité sera à remplir et retourner auprès de la Compagnie pour valider votre inscription. Spécifiquement pour toutes les croisières expéditions - voir logo - les enfants doivent pouvoir être totalement autonomes lors des débarquements en zodiacs, comprendre et répondre immédiatement aux ordres données par les personnes responsables. Par conséquent ceux-ci seront soumis à l'accord du Commandant et du Chef d'Expédition en fonction des conditions de mer et de la difficulté du débarquement sur chaque site visité. Dans tous les cas, les enfants et jeunes mineurs, sont en permanence à bord ou à terre sous l'entière et totale responsabilité de leurs parents ou accompagnants.

Enfants de 8 à 11 ans partageant avec 2 adultes et adolescents de 12 à 17 ans partageant avec 1 ou 2 adultes : **Réductions spéciales**, contactez-nous vite.

### 6 - Mobilité réduite/ handicap

L'AUSTRAL et LE BOREAL possèdent 3 cabines spécialement équipées pour accueillir des passagers à mobilité réduite. Néanmoins pour des contraintes de sécurité, chaque passager doit pouvoir être autonome ou voyager accompagné d'une personne capable de lui fournir toute l'assistance nécessaire pendant son voyage. Il est rappelé que les animaux, y compris les animaux de service ou d'assistance, ne sont pas autorisés à bord. Les personnes entravées dans leur mobilité, à raison d'un handicap physique ou d'un état nécessitant un traitement spécial et/ou une assistance spécifique y compris les personnes utilisant un fauteuil roulant, doivent en aviser Compagnie du Ponant par écrit dès la demande de réservation. Sous réserve d'accord, une décharge de responsabilité sera à remplir et retourner auprès de Compagnie pour confirmer votre inscription. Compagnie du Ponant se réserve le droit de refuser l'accès aux personnes qui auraient manqué de l'informer de ces handicaps ou besoin d'assistance ou dont l'état de santé ne serait pas compatible avec les règles de sécurité et réglementations propres à la zone de navigation ou nécessitant des soins que Compagnie du Ponant ne serait pas en mesure de fournir.

La descente à terre peut être difficile voire impossible pour les passagers à mobilité réduite, particulièrement lors d'un débarquement en chaloupe ou/et en zodiacs. Les passagers utilisant un fauteuil roulant, après accord écrit de Compagnie du Ponant, doivent embarquer avec leur propre fauteuil et être impérativement accompagnés d'une personne capable de les assister à tout moment. Malgré tout, chaque débarquement est soumis à l'approbation du Commandant.

### 7 - Informations diverses :

- Les femmes enceintes de plus de 6 mois ne sont pas autorisées à embarquer
- Les animaux (incluant les animaux de service ou d'assistance médicale) ne sont pas acceptés à bord de nos navires
- Tout problème de santé, si celui-ci est connu, doit être signalé par écrit avant le départ auprès de notre service médical. Spécifiquement pour les programmes expédition, un questionnaire médical complet et obligatoire est à faire remplir par votre médecin traitant référent et à retourner par courrier ou email au service médical de Compagnie du Ponant au plus tard 90 jours avant votre départ. Tout passager n'ayant pas retourné son certificat médical obligatoire, dument rempli se verra refuser l'embarquement.
- Tous nos navires sont non-fumeurs à l'exception des espaces spécifiquement désignés sur les ponts extérieurs
- Les Commandants se réservent le droit de modifier les itinéraires (article 4.2 du billet de passage et article 6.2.d des conditions particulières de vente).
- Il convient de vérifier que la période de validité des visas obtenus avant votre départ correspond bien à la durée et aux dates du séjour, au risque de faire face à des déconvenues très désagréables en cas de non-conformité.
- Compte tenu du caractère exceptionnel des expéditions proposées, les noms et/ou l'ordre des sites visités sont donnés à titre indicatif. L'itinéraire définitif sera confirmé chaque jour par le Commandant et le Chef d'Expédition en fonction des conditions de sécurité, des prévisions météo, de l'engorgement ou des confirmations d'autorisations.

La Compagnie du Ponant signe la Charte du Voyage et adhère à « la charte bleue » d'Armateurs de France.



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Conformément à l'article R.211-12 du Code du Tourisme, les brochures et les contrats de voyages proposés à la clientèle doivent comporter *in extenso* les conditions générales suivantes issues des articles R.211-3 à R.211-11 du Code du Tourisme.

## Textes applicables :

- a) Lorsque la Compagnie du Ponant n'est que le transporteur (achat de croisière seule en port/port), seules les dispositions de la Loi N°66.420 du 18 juin 1966, le Décret d'application du 31 décembre 1966 et éventuellement la Convention Internationale de Londres du 19 novembre 1976 s'appliquent alors au contrat et régissent les rapports entre les passagers et la Compagnie du Ponant en tant que transporteur.
- b) Lorsque la Compagnie est à la fois le transporteur et l'organisateur de croisière, les réglementations contenues dans le paragraphe ci-dessus et les dispositions de la loi N° 92-645 du 13 juillet 1992 et du Décret d'application du 15 juin 1994 s'appliqueront aux prestations proposées par la Compagnie du Ponant en tant qu'organisateur de croisière.

Le voyageur reconnaît en signant sa confirmation d'inscription et/ou contrat qu'il a pris connaissance des conditions générales et particulières de vente stipulées dans les catalogues.

**Extrait du Code du Tourisme** fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours :

### • Article R.211-3 :

Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L.211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

### • Article R.211-3-1 :

L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a) de l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2

### • Article R.211-4 :

Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1) La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
- 2) Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
- 3) Les prestations de restauration proposées ;
- 4) La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 5) Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'UE ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- 6) Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
- 7) La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
- 8) Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
- 9) Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R.211-8 ;
- 10) Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 11) Les conditions d'annulation définies aux articles R.211-9, R.211-10, et R.211-11 ;
- 12) L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;
- 13) Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18.

### • Article R.211-5 :

L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments.

En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

### • Article R.211-6 :

Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

- 1) le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
- 2) la destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
- 3) les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;
- 4) le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
- 5) les prestations de restauration proposées ;
- 6) l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 7) les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
- 8) le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R.211-8 ;
- 9) l'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement, ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
- 10) le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30% du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;

- 11) les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
- 12) les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur (fax, email, LRAR...), et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
- 13) la date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7) de l'article R.211-4 ;
- 14) les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 15) les conditions d'annulation prévues aux articles R.211-9, R.211-10 et R.211-11 ;
- 16) les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;
- 17) les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur), ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;
- 18) la date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;
- 19) l'engagement de fournir à l'acheteur, au moins 10 jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :

a) le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;

b) pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;

20) la clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13) de l'article R.211-4 ;

21) l'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

### • Article R.211-7 :

L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception (fax, email, LRAR...) au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

### • Article R.211-8 :

Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L.211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

### • Article R.211-9 :

Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13) de l'article R.211-4, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception (fax, email, LRAR...) :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ;
- ou avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

### • Article R.211-10 :

Dans le cas prévu à l'article L.211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception (fax, email, LRAR...) ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité ou moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

### • Article R.211-11 :

Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix.
- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13) de l'article R.211-4.

### • Article R.211-12 :

Les dispositions des articles R.211-3 à R.211-11 doivent obligatoirement être reproduites sur les brochures et les contrats de voyages proposés par les personnes mentionnées à l'article L.211-1.

### • Article R.211-13

L'acheteur ne peut plus invoquer le bénéfice de la clause prévue au 20° de l'article R.211-6 après que la prestation a été fournie.

*Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique et liberté, le client dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations nominatives qui le concernent et que la Compagnie du Ponant peut être amenée à recueillir pour les besoins de son activité.*

# CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

L'inscription à l'un des voyages, séjours ou autre produit présentés dans cette brochure implique l'acceptation sans réserve de l'intégralité des conditions générales et particulières, des informations générales et spécifiques contenues dans cette brochure ainsi que des clauses et conditions du contrat de passage (billets de passage et de croisière que vous recevrez avec votre carnet de voyage). Ces conditions s'appliquent exclusivement aux voyageurs ayant souscrit un voyage ou séjour, soit directement auprès du service de réservation de la Compagnie du Ponant ou auprès de ses distributeurs et agents de voyages établis en France et dans les départements d'outre-mer.

Les informations contenues dans cette brochure, constituent l'information préalable faite au client et prévue par l'article L.211-9 du Code du Tourisme. Cependant, conformément à l'article R.211-5 du Code du Tourisme, la Compagnie du Ponant se réserve expressément le droit d'en modifier certains éléments avant la conclusion du contrat de voyage.

**Compagnie du Ponant** (raison sociale) – 408, avenue du Prado – 13008 MARSEILLE – SAS au capital de 3644607,76 euros, RCS MARSEILLE 344497011, est titulaire de la Licence d'Etat N°013.06.0005, membre du S.N.A.V. et immatriculée auprès d'ATOUP France sous le numéro IMO13120040. Sa garantie financière est apportée par APST, 15 avenue Carnot, 75017 Paris. **Compagnie du Ponant** a souscrit auprès de Generali Assurance IARD – 7 boulevard Haussmann – 75456 PARIS Cedex 09, un contrat d'assurance garantissant sa Responsabilité Civile Professionnelle sous le N° AA714708.

## 1 - Cession de contrat :

Conformément à l'article R.211-7 du Code du Tourisme, le voyageur peut céder son contrat à un tiers qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer toutes les prestations achetées, tant que le contrat n'a produit aucun effet. Le cédant et/ou le cessionnaire sont tenus d'acquitter les frais qui en résultent. Ils doivent informer la Compagnie du Ponant de cette décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception (LRAR, email, fax...), au plus tard 45 jours avant le début de la croisière. Dans l'hypothèse où le passager céderait son billet sans en informer la Compagnie du Ponant selon les modalités prévues ci-dessus, cette cession ne sera pas valable et les éléments du voyage seront annulés sans remboursement possible.

## 2 - Acomptes

L'inscription à l'un de nos voyages ou séjours implique le versement à titre d'acompte de 25% du prix total du voyage, le solde devant être réglé au plus tard 60 jours ouvrés pour tous les programmes d'expédition - voir logo - et 30 jours ouvrés avant le départ pour les autres programmes de croisières. Le règlement intégral du voyage par le passager signifie l'adhésion complète aux conditions générales et particulières de vente de cette brochure, nécessairement connues et acceptées par lui lors de leur inscription. Après le règlement intégral du voyage, le passager recevra un carnet de voyage comprenant les titres de transport (billet de passage ou de croisière, billet aérien électronique et autres bons d'échange ...) ainsi que votre contrat d'assurance, si vous l'avez souscrit directement auprès de la Compagnie du Ponant.

## 3 - Modifications du voyageur

Sauf accord préalable de la Compagnie du Ponant, le voyageur ne peut modifier le déroulement de son voyage. Les frais découlant d'une modification non autorisée resteraient entièrement à sa charge.

Aucun remboursement ne saurait être accordé à un voyageur abrégant la durée de son voyage pour quelque raison que ce soit. Aucun remboursement ne sera accordé pour tout renoncement à une quelconque prestation aérienne ou terrestre incluse dans nos forfaits Croisières + Vols et Transferts ou/et dans les forfaits pré et/ou post croisières à paraître et ce pour quelque raison que ce soit. Le voyageur qui ne se présente pas au départ ou qui se trouve dans l'impossibilité de prendre le départ ou renonce pour quelque motif que ce soit à des services compris dans le programme ne peut prétendre à aucun remboursement.

## 4 - Conditions et frais de modification et/ou annulation du voyage

Si le voyageur est contraint soit de modifier soit d'annuler son voyage, il devra en informer la Compagnie du Ponant par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception (fax, email, LRAR...) dès la survenance du fait générateur de cette modification ou annulation. La date d'envoi du document sera retenue comme date de facturation des frais de modification et/ou d'annulation.

A moins de 90 jours ouvrés du départ pour les croisières expédition ou 45 jours pour les autres programmes de croisière, toute modification sera considérée comme une annulation. Les barèmes de frais de modifications et d'annulation ci-dessous sont applicables à l'ensemble des prestations et services réservés auprès de la Compagnie du Ponant.

### 4-1 Pour tous les Forfaits Croisières + Vols et transferts à l'exception des programmes en Islande Reykjavik-Reykjavik :

- Plus de 90 jours avant le départ : 300 € par personne de frais de dossier,
- De 90 jours à 61 jours avant le départ : 25% par personne du montant du voyage,
- De 60 à 46 jours avant le départ : 50 % par personne du montant du voyage,
- De 45 à 31 jours avant le départ : 75 % par personne du montant du voyage,
- Moins de 30 jours avant le départ : 100 % du montant du voyage.

### 4-2 Pour les programmes en Islande Reykjavik-Reykjavik :

- Plus de 45 jours avant le départ : 200 € par personne de frais de dossier,
- De 45 à 31 jours avant le départ : 50 % par personne du montant du voyage,
- De 30 à 21 jours avant le départ : 75 % par personne du montant du voyage,
- Moins de 21 jours avant le départ : 100 % du montant du voyage.

## 5 - Formalités administratives et sanitaires

Avant l'inscription définitive à l'un des voyages ou séjours proposés dans cette brochure, il appartient à chacun des voyageurs de nationalité française de vérifier, en fonction de sa situation personnelle, la validité des différents documents administratifs et/ou sanitaires requis par les pays visités afin d'être en conformité avec les informations indiquées dans cette brochure. De même, les voyageurs de nationalité étrangère doivent se renseigner, avant d'entreprendre un voyage, sur les formalités administratives et sanitaires requises, notamment auprès des ambassades et/ou consulats compétents. En tout état de cause, il est vivement recommandé au voyageur de vérifier toutes les informations auprès des autorités concernées avant la date du départ. La Compagnie du Ponant ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des conséquences de l'inobservation par le client des règlements policiers, douaniers ou sanitaires, préalablement et au cours du voyage. Un voyageur qui ne pourrait embarquer sur un vol ou à bord du navire, faute de présenter les documents exigés, ne pourra prétendre à aucun remboursement ou indemnisation.

La Compagnie du Ponant conseille à ses clients de consulter les fiches par pays du Ministère des Affaires Étrangères relatives au voyage choisi sur le site Internet : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs> ou de se renseigner par téléphone au : 01 43 17 86 86 (cellule de veille du Ministère des Affaires Étrangères). Nous attirons particulièrement l'attention des voyageurs sur le fait que les informations

données peuvent évoluer jusqu'à la date du départ et il est conseillé de les consulter jusqu'au moment du départ.

## 6 - Transports & Services

### 6-1 Transport aérien général

La totalité des billets d'avion est présentée sous forme de billet électronique. Les noms et prénoms doivent scrupuleusement être ceux indiqués sur le passeport valide. Toute erreur ou demande de modification entraîne l'achat d'un nouveau billet.

Conformément au décret n° 2007-669 du 2 mai 2007, relatif à l'obligation d'informer les passagers de l'identité du transporteur aérien, la Compagnie du Ponant communiquera au voyageur lors de son inscription l'identité du ou des transporteurs aériens connus à cette date, susceptibles d'assurer les transports aériens. En cas de modification postérieure à l'inscription, la Compagnie du Ponant s'engage à communiquer dès qu'elle en aura connaissance avant le départ, tous changements dans l'identité du ou des transporteurs aériens.

La mention « vol direct » signifie sans changement d'avion mais n'écarte pas la possibilité d'un ou plusieurs stops. La mention « vol direct non stop » signifie sans changement d'avion et sans escale. Les compagnies aériennes peuvent passer entre elles des accords dits de partage de code (code share) qui consistent à commercialiser un vol sous leur propre nom alors qu'il peut être opéré par un appareil d'une autre compagnie.

Les horaires et les types de transport mentionnés sont ceux communiqués par les transporteurs au moment de la préparation de cette brochure. Ils sont donc indicatifs jusqu'au moment du départ et sous réserve de modifications pour toutes sortes de raisons (escales supplémentaires, conditions atmosphériques, autorisation du trafic aérien, grèves, etc.). Conformément aux Conventions de Varsovie et de Montréal, les horaires et itinéraires ainsi que les aéroports de départ et de destination ne sont jamais un élément contractuel du billet de transport, et dans ces conditions, la Compagnie du Ponant ne saurait être tenue pour responsable de ces modifications indépendantes de sa volonté.

Les modifications du programme de voyage initialement prévu pouvant découler notamment du fait d'incidents techniques, climatiques ou politiques, retards, annulations ou grèves, escales supplémentaires, changement d'appareils, de parcours... Ces incidents ne pourront en aucun cas être imputés à la Compagnie du Ponant et entraîner une indemnisation à quelque titre que ce soit. Si le client souhaite renoncer à son voyage, il sera redevable des frais d'annulation indiqués ci-dessus.

La responsabilité des compagnies aériennes est limitée en cas de dommages, plaintes ou réclamations de toute nature, au transport aérien des passagers et de leurs bagages dans les limites fixées aux conditions portées sur les billets et titres de transports aériens. La Compagnie du Ponant ne rembourse aucun frais (taxis, repas, hôtels...) dès lors que le voyageur est placé sous la responsabilité de la compagnie aérienne. Les conséquences des accidents/incidents pouvant survenir à l'occasion de l'exécution du transport aérien sont régies par les Conventions de Varsovie et de Montréal ou par les réglementations locales régissant les transports nationaux du pays concerné.

Sur les vols réguliers internationaux, et selon les compagnies aériennes, la franchise bagage générale (hors avantages des membres des programmes de fidélité) est strictement limitée à 23kg maximum en soute et 8kg maximum par personne en cabine. Sur nos vols privatisés, la franchise en soute est de 20 kg et 8 kg maximum par personne en cabine. Nous vous remercions d'être très attentifs à cette restriction. Les compagnies aériennes n'hésitent pas à facturer les suppléments pour les excédents bagages et refusent parfois, pour des raisons strictes de sécurité, d'enregistrer les bagages trop lourds ou trop volumineux. La responsabilité de Compagnie du Ponant et du transporteur aérien ne saurait être engagée en cas de dépassement du poids des bagages entraînant le refus d'enregistrement.

### 6-2 Croisières

#### a) Embarquement :

Le passager doit se présenter à l'embarquement dans les conditions fixées par le billet de passage. Le billet de passage délivré par Compagnie du Ponant est valable uniquement pour la croisière et le bateau mentionnés sur le billet. Ce contrat a pour objet le transport des passagers et de leurs bagages depuis le moment de l'embarquement au port de départ, jusqu'au moment du débarquement, à destination. Le transporteur n'assume aucune responsabilité en dehors de cette période. Au cas où une disposition de ce contrat serait contraire à une disposition légale impérative, ladite disposition sera considérée comme nulle mais cette nullité ne portera pas atteinte à la validité des autres clauses du présent contrat.

Si le voyageur ayant réservé une croisière seule en port/port organise seul son transport jusqu'au port d'embarquement et/ou jusqu'à son domicile depuis le port de débarquement, il lui est fortement recommandé d'acheter des titres de transports modifiables et remboursables et de prévoir des temps de transfert aéroport/port et v.v. raisonnables. En cas de retard, annulation, modification, Compagnie du Ponant ne prendra pas en charge les frais de transport, transferts et/ou tout autre type de prestations et services extérieurs au billet de croisière et non achetés directement auprès de Compagnie du Ponant. De plus il est indiqué que Compagnie du Ponant ne pourra pas être tenue pour responsable des éventuels incidents ou accidents matériels et/ou corporels pouvant survenir aux cours des acheminements vers/du navire.

#### b) Visa, passeport :

Tout passager doit être muni d'un passeport en cours de validité ainsi que des visas et certificats de vaccinations susceptibles d'être exigés dans les ports d'escale et d'arrivée du navire. Chaque passager est personnellement responsable de l'observation des prescriptions légales et réglementaires exigées avant le départ. Le Commandant peut refuser l'embarquement ou le débarquement du passager qui ne présente pas de document l'autorisant à débarquer au point d'arrivée et aux escales prévues. Durant tout le voyage, le passager doit se conformer à la discipline du bord.

#### c) Informations médicales, mobilité et sécurité :

La Compagnie et/ou le commandant du navire peuvent, s'ils l'estiment nécessaire, résilier le contrat et refuser de transporter tout passager dont la présence à bord pourrait être préjudiciable au confort, à la santé, à la sécurité des autres passagers, à l'équipage, à l'ordre local des ports touchés par le navire ou pourrait rendre la Compagnie responsable de sa défense ou de son rapatriement. Pour ces motifs, la Compagnie et/ou le Commandant du navire pourront décider de prendre les mesures adéquates suivantes : 1) Refuser d'embarquer ou de débarquer le ou les passagers dans tout port touché par le navire ; 2) Débarquer le ou les passagers dans tout port touché par le navire ; 3) Transférer le ou les passagers sur un autre navire ; 4) Confiner le ou les passagers dans une cabine du service médical de bord ; 5) Faire administrer par le docteur ou son équipe toute drogue, tous médicaments ou autres substances admises et/ou confiner le passager à l'hôpital ou toute autre institution similaire dans les ports de destination si le médecin de bord l'estime nécessaire.

Les consultations médicales, les soins et médicaments à terre ou à bord sont à la charge du passager. Il fait son affaire de la souscription des assurances – annulation – bagages – assistance – rapatriement – frais médicaux, pour les zones géographiques visitées.

Il est appelé que tout problème médical doit être signalé auprès de la Compagnie du Ponant.

De plus, spécifiquement pour les programmes expédition ou toute structure médicale est à plusieurs jours de navigation, un questionnaire médical complet obligatoire (document fourni lors de votre inscription) est à faire remplir par votre médecin traitant référent et à retourner par courrier ou email au département médical de Compagnie du Ponant au plus tard 90 jours avant votre date de départ. Tout passager n'ayant pas retourné son certificat médical obligatoire, dûment rempli, se verra refuser l'embarquement.

Les navires LE BOREAL et L'Austral possèdent chacun 3 cabines spécialement équipées pour accueillir des passagers à mobilité réduite. Néanmoins pour des contraintes de sécurité, chaque passager doit pouvoir être autonome ou voyager accompagné d'une personne capable de lui fournir toute l'assistance nécessaire pendant son voyage. Il est rappelé que les animaux, y compris les animaux de service ou d'assistance, ne sont pas autorisés à bord. Les personnes entravées dans leur mobilité, à raison d'un handicap physique ou d'un état nécessitant un traitement spécial et/ou une assistance spécifique y compris les personnes utilisant un fauteuil roulant, doivent en aviser Compagnie du Ponant par écrit dès la demande de réservation. Sous réserve d'accord, une décharge de responsabilité sera à remplir et retourner auprès de Compagnie du Ponant pour confirmer votre inscription. Compagnie du Ponant se réserve le droit de refuser l'accès aux personnes qui auraient manqué de l'informer de ces handicaps ou besoin d'assistance ou dont l'état de santé ne serait pas compatible avec les règles de sécurité et réglementations propres à la zone de navigation ou nécessitant des soins que Compagnie du Ponant ne serait pas en mesure de fournir.

La descente à terre peut être difficile voire impossible pour les passagers à mobilité réduite, particulièrement lors d'un débarquement en chaloupe ou/et en zodiacs. Les passagers utilisant un fauteuil roulant, après accord écrit de Compagnie du Ponant, doivent embarquer avec leur propre fauteuil et être impérativement accompagnés d'une personne capable de les assister à tout moment. Malgré tout, chaque débarquement est soumis à l'approbation du Commandant.

Le passager est responsable civilement et pénalement de tous dommages qu'il cause à Compagnie du Ponant, aux autres passagers ou aux tiers. Il répond seul de toute amende ou pénalité infligée de son fait par les autorités compétentes.

#### **d) Changements d'itinéraires, annulation de croisière :**

Les heures d'arrivée et de départ sont données à titre indicatif et ne sont pas définitifs. La Compagnie du Ponant ne peut garantir la coïncidence avec les horaires de correspondance (avion, train...) du fait notamment de la modification de la durée du programme initialement prévue, qui ne peut entraîner aucune indemnisation, la Compagnie du Ponant ne répondant pas des dommages indirects. La Compagnie du Ponant se réserve le droit d'interrompre une croisière, voire modifier son itinéraire, pour toute raison qu'elle jugera valable et dans ce cas, elle ne pourra être tenue pour responsable de toute perte ou préjudice.

En cas notamment de conditions météorologiques défavorables ou en raison de la situation politique ou sociale du pays d'un port d'escale ou pour tout autre fait pouvant mettre en danger la sécurité des passagers ou du navire ou en cas d'ordres imposés par les autorités publiques, la Compagnie du Ponant a la faculté de changer l'itinéraire ou les ports d'escale ou de destination, de retarder le voyage ou d'y mettre fin, de dérouter le navire, de prendre ou d'être pris en remorque, de transborder les passagers et leurs bagages sur tout autre moyen de transport et ce même s'il en résulte une augmentation ou un raccourcissement de la durée du programme.

En toutes circonstances, le navire peut porter assistance à toute personne ou biens en mer, et ne saurait être responsable des conséquences d'une modification du programme de la croisière pour cette cause.

En cas d'événements extérieurs indépendants de la volonté de la Compagnie du Ponant ou pour toute raison tenant à la sécurité des voyageurs ou du navire ou en cas de privatisation du navire ou pour l'insuffisance de participants, selon ce qui est prévu par les Conditions Générales, la Compagnie du Ponant peut annuler la croisière et doit en informer les passagers par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception (LRAR, email, fax...).

Les Forfaits Croisières + Vols et transferts proposés dans la brochure « LE CARNET ARCTIQUE SECRET – CROISIERES ÉTÉ 2014 » de la Compagnie du Ponant sont soumises à un minimum de participants. La Compagnie du Ponant se réserve le droit d'annuler tout programme jusqu'à 21 jours du départ si le nombre minimum de passagers inscrits est inférieur ou égal à 50% de la « capacité passagers » du navire (244 personnes).

En cas de modification de la croisière par la Compagnie du Ponant après l'embarquement, les passagers ne peuvent réclamer aucune autre indemnité que le remboursement des prestations non exécutées et non remplacées diminuées de tous frais encourus. En revanche, ils peuvent se voir réclamer un supplément pour les prestations fournies dans ces circonstances et pour le coût du séjour à bord en cas d'allongement du voyage.

La Compagnie du Ponant peut attribuer aux passagers des cabines différentes de celles prévues au départ.

#### **e) Bagages :**

Chaque passager peut apporter à bord un nombre raisonnable de bagage et d'effets personnels sans surcharge. Ceci dans la limite des franchises du transport aérien. La franchise s'applique par passager adulte. Chaque passager doit correctement étiqueter chaque bagage avec son nom complet, le nom du navire, sa destination et le numéro de cabine. Ceci en caractères apparents et ineffaçables.

Il est interdit à tout passager de transporter dans ses bagages des marchandises dont le contenu peut menacer la santé des autres passagers, endommager ou polluer le bateau. Il est notamment interdit d'embarquer ou de placer dans les bagages des animaux ou des matières inflammables, explosives, corrosives, dangereuses, odorantes ou sujettes au coulage. L'inobservation de ces règles donne lieu au paiement par le passager, d'une pénalité forfaitaire prévue par la loi. Le passager sera en tout état de cause responsable de toute blessure, perte ou dommage subi en conséquence de la présence de ces objets et devra garantir la Compagnie du Ponant de toutes actions qui pourraient être intentées à son encontre en raison de tels événements. De tels objets pourront à tout moment et en tous lieux être débarqués, détruits, jetés à la mer ou rendus inoffensifs sans aucune indemnité. De même, il est interdit d'embarquer comme bagages des objets autres que ceux destinés à l'usage personnel du passager et notamment des marchandises en général et des objets dont l'importation est prohibée ou qui ne sont pas conformes au règlement de douane ou de police. Le passager est responsable de toutes les conséquences, dépenses, dommages et pénalités en découlant et la Compagnie du Ponant, en ces cas, n'encourt aucune responsabilité pour perte ou dommage.

Le passager doit surveiller ses bagages à main pendant le séjour à bord ainsi que pendant les opérations d'embarquement, de transbordement, de débarquement. La Compagnie du Ponant décline toute responsabilité pour les bagages laissés sans surveillance par le passager et pour lesquels celui-ci n'a pas pris toutes les précautions nécessaires pour éviter le vol, la perte ou le dommage. Notamment, la Compagnie du Ponant ne sera pas responsable pour les articles fragiles, bijoux, montres, argent, espèces, ordinateurs et autres matériels électroniques, téléphones portables ou tout autre objet précieux que le passager doit transporter dans ses bagages à main sous

sa responsabilité. La Compagnie du Ponant n'est pas responsable de la perte ou de la détérioration de tels articles.

#### **7 - Responsabilité**

Conformément à l'article L.211-16 du Code du Tourisme, La Compagnie du Ponant ne pourra être tenue pour responsable des conséquences et événements suivants :

a) Perte ou vol des billets d'avion, défaut de présentation ou présentation de documents d'identité et/ou sanitaires périmés ou d'une durée de validité insuffisante (carte d'identité, passeport, visas, certificat de vaccination...) ou non conformes aux indications figurant dans les documents remis au voyageur.

b) Incidents ou événements imprévisibles et insurmontables d'un tiers au contrat de voyage (force majeure). Lorsqu'une annulation est imposée par des circonstances ayant un caractère de force majeure et/ou pour des raisons liées à la sécurité des clients et/ou sur injonction d'une autorité administrative, française ou étrangère.

La Compagnie du Ponant, se réserve le droit de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires prévus s'il juge que la sécurité du voyageur ne peut être assurée.

Pour l'exécution de ces voyages, nous faisons appel à différents prestataires (transporteurs, hôteliers, réceptifs, organisateurs d'excursions ou d'activités de loisirs, centre de plongée, etc.) avec lesquels nous ne saurions être confondus et qui conservent, à l'égard des voyageurs, les responsabilités propres à leurs activités, aux termes des statuts qui les régissent. Par suite, nous ne pouvons être tenus pour responsables et le voyageur ne peut prétendre à aucune indemnité pour tout changement d'horaire ou d'itinéraire intervenant postérieurement à l'inscription à l'un ou l'autre des dits services ou activités et à la délivrance des bons d'inscription, en particulier si ces modifications proviennent d'événements imprévus ou si des conditions impérieuses les exigent, notamment la sécurité des voyageurs. Tous les moyens de transport prévus, entre autres les autocars, le sont conformément aux termes et conditions respectifs de chacun des prestataires assurant ces services. Nous nous réservons le droit de substituer un moyen de transport par un autre ou, un hôtel par un autre de même catégorie. Dans ce dernier cas, si l'hôtel est d'une catégorie inférieure, nous rembourserons aux voyageurs le trop perçu. Enfin, il est rappelé que les grèves étant considérées comme des cas de force majeure, le voyageur ne pourra prétendre à aucun remboursement des frais engagés consécutivement à une grève, quelle qu'en soit la nature. Cependant, Compagnie du Ponant en tant qu'organisateur s'efforcera de rechercher des solutions de nature à surmonter les difficultés survenues ou à minimiser les frais. Ceci ne saurait en aucun cas être assimilé à un quelconque dédommagement impliquant sa responsabilité.

Lors des programmes d'expédition, toute personne qui prend part à l'une de ces activités extérieures, accepte de participer en toute bonne conscience et uniquement à ses propres risques. Cette participation engage alors la responsabilité de chacun, au regard de son aptitude physique, de sa sécurité, de son comportement et de son confort. Votre présence aux briefings d'informations présentés à bord est obligatoire. Ainsi informés, Compagnie du Ponant, ses dirigeants, administrateurs, officiers, contractants des membres d'équipage et membres de l'équipe d'expédition ainsi que les encadrants des activités, ne pourront être appelés en responsabilité et aucuns recours, actions, poursuites ou réclamations ne pourront être engagés en cas de perte ou dommage subi lors de la participation à des activités extérieures proposées lors des croisières d'expédition.

Compagnie du Ponant, ses armateurs et exploitants pourront faire valoir les avantages de n'importe quelle loi, réglementation, traité ou doctrine qui leurs offrira la meilleure protection.

#### **8 - Validité des informations contenues dans la présente brochure**

À compter du 02/05/2013 et jusqu'à nouvel avis, cette brochure annule et remplace toutes les informations contenues dans les brochures Compagnie du Ponant, ou tout autre document, brochure ou dépliant.

#### **9 - Validité et révision des prix**

Les prix indiqués dans cette brochure sont établis en fonction des conditions économiques au 05 mars 2013 pour la période à compter du 04 juin 2014 et jusqu'à nouvel avis. Ces données économiques sont entre autres le coût des transports et du carburant, les redevances et taxes afférentes aux prestations proposées (droits d'entrées et/ou de sortie des pays visités, taxes d'aéroports ou de ports, taxes d'embarquement ou de débarquement, frais de visas, droits d'entrées sur les sites touristiques), cours des devises entrant dans la composition des prix des programmes. La Compagnie du Ponant se réserve expressément le droit de réviser les prix de cette brochure tant à la hausse qu'à la baisse, dans les limites légales prévues à l'article L.211-12 du Code du Tourisme. Toute variation du coût des transports, du carburant, des taxes, des redevances et frais de visa sera intégralement répercutée sur les prix des voyages. Aucune révision de tarif ne pourra intervenir à moins de 30 jours ouvrés de la date de départ prévue. Pour la partie « croisières » uniquement, la surcharge journalière éventuelle (S) sera calculée ainsi :

$$S = \frac{\text{variation carburant} * \text{x consommation jour}^{**}}{\text{Capacité du navire}^{***}}$$

(\*) : MGO FOB Rotterdam 0,1% en US\$

(\*\*) : L'Austral et Le Boréal 20t

(\*\*\*) : 244

#### **10 - Assurances Voyages**

Nos programmes de voyages ne comportent aucune garantie d'assurance voyage. La Compagnie du Ponant vous propose une assurance facultative complète garantissant le voyageur principal ainsi que les personnes portées sur le même dossier d'inscription, en cas d'annulation et/ou d'assistance, rapatriement, bagages et frais médicaux. Les conditions générales régissant ces diverses assurances dans les modalités et étendues des garanties, ainsi que vos obligations en cas de sinistre, vous seront remises avec les autres documents de voyage ou vous seront transmises par votre agent de voyage. Ces contrats facultatifs d'assurances doivent être souscrits en même temps que votre voyage. Pour les tarifs : nous consulter.

#### **11 - Après-vente**


Toute observation relative à un voyage ou un séjour doit être adressée par courrier recommandé avec accusé de réception (LRAR) soit à la Compagnie du Ponant – 408 avenue du Prado 13008 MARSEILLE si le voyageur a souscrit directement auprès de nos agents de réservation, soit à l'agence de voyages qui a vendu le voyage ou le séjour dans un délai d'un mois après la date de retour. La Compagnie du Ponant invite les passagers à remplir les questionnaires de satisfaction remis à bord du navire à la fin de la croisière.

#### **12 - Juridiction**

En cas de litige les tribunaux compétents relèveront de la juridiction de Marseille - France.

La Compagnie du Ponant n'est pas responsable en cas d'omissions, d'erreurs d'impression et/ou de présentations et se réserve le droit de faire des corrections si nécessaire.

## RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

- Depuis la France :  **N°Indigo 0 820 22 50 50**  
0,09 € TTC / MN
- Depuis la Suisse : 0 800 55 27 41 (APPEL GRATUIT)
- Depuis la Belgique : 0 800 77 350 (APPEL GRATUIT)
- Autres pays : + 33 4 88 66 64 00



COMPAGNIE DU PONANT  
YACHTING DE CROISIÈRE

408 Avenue du Prado - 13008 Marseille - France

[www.ponant.com](http://www.ponant.com)

Licence 013060005 - Membre du SNAV et de l'APS